



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 107
3^e Trimestre 2013

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermeille.fr



Le Mot du Maire

Si l'été est la période propice aux vacances, dans la commune, il a été l'occasion de mener à bien un certain nombre de travaux qui avaient été programmés et inscrits au budget 2013. Tous vont dans le sens d'une amélioration des conditions d'accueil et de réduction des dépenses dans le domaine de l'énergie, afin de réduire les dépenses de fonctionnement.

D'abord, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux se sont poursuivis. La rampe de l'église du village est bien avancée. Il reste à réaliser la dernière descente pour amener la rampe jusqu'à la bordure du trottoir, afin qu'il y ait continuité pour les personnes en fauteuil roulant. L'habillage en pierre des murs de soutènement va se réaliser à l'automne ainsi qu'un retour à la liaison entre la rampe et le perron de l'église.

A l'école maternelle, une rampe d'accès a été réalisée devant l'entrée principale. Elle permettra l'accès des personnes à mobilité réduite, mais également facilitera la rentrée avec des poussettes. Il restera à aménager le passage entre la nouvelle entrée et l'entrée principale qui reste aujourd'hui un peu élevé avec les pavés difficilement franchissables. Ce passage sera réalisé pendant les vacances de la Toussaint.

Enfin, les entreprises ont été retenues pour la mise en conformité du Foyer Municipal. Il s'agira de modifier les portes d'entrée et surtout de restructurer complètement les sanitaires afin d'avoir un sanitaire accessible

aux handicapés. Ces travaux débiteront en octobre et se prolongeront jusqu'en décembre. Si les salles resteront accessibles, les toilettes ne le seront pas pendant la durée des travaux, aussi, un w.c. provisoire sera installé devant le foyer pendant la durée des travaux. Merci de la compréhension de tous car les travaux entraîneront une certaine gêne pour les utilisateurs.

Deux chantiers importants ont été menés à bien pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. D'abord, à la Salle des Fêtes, où toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées par des menuiseries aluminium de haute performance. Venant après le renforcement de l'isolation des combles et le remplacement de la chaudière, ces travaux permettront une amélioration du confort. Parallèlement, le tableau électrique a été complètement refait pour être aux normes d'aujourd'hui.

Au gymnase, le hall d'entrée et les sanitaires restaient chauffés par des convecteurs électriques. Tout en conservant cette énergie, le Conseil Municipal s'est tourné vers une technologie innovante, qui a reçu des brevets du CNRS. Le corps de chauffe est constitué d'une lame de verre sur laquelle est déposée une mince couche métallique par une technique sous plasma. Ces panneaux rayonnants ne chaufferont pas l'air, comme le font les convecteurs, mais les murs, les sols et les personnes, à la manière des rayons du soleil. On devrait gagner en confort et en consommation.

La commune a poursuivi sa démarche «zéro pesticides» mise en place depuis deux ou trois ans. En particulier, ont été abandonnés complètement les désherbants dont on sait les dangers qu'ils représentent, à la fois pour les personnes et pour la qualité de l'eau des rivières. Évidemment, cela ne va pas sans quelques difficultés. En effet, le désherbage manuel ou thermique demande beaucoup de main d'œuvre et cette année où l'alternance pluie/soleil a été permanente, il n'a pas été facile de tenir le coup. La commune vient de s'équiper d'une balayeuse dont la brosse rotative métallique devrait traiter les herbes folles le long des bordures de trottoirs. Elle sera testée dans toutes les voiries de la commune dans les jours qui viennent.

Enfin, nous avons poursuivi la lutte contre l'ambrosie car sa prolifération devient un vrai problème de santé publique pour les personnes allergiques. La commune a fait procéder à un broyage supplémentaire des accotements la semaine du 15 août. Un tour de toute la commune vient d'être réalisé avec la chambre d'agriculture et un courrier sera fait à tous les agriculteurs dont une parcelle est envahie par l'ambrosie. Rappelons qu'après les récoltes, les agriculteurs doivent, soit traiter l'ambrosie avec du désherbant, soit, une meilleure solution déchaumer afin d'arracher les plantes invasives avant qu'elles ne montent à graine.

Michel Rival

Mots Croisés n°107

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement

- 1/ Interpelle
- 2/ S'esclafferaient
- 3/ Jamais ancien - Pas à moi
En forme d'œuf
- 4/ Monture africaine - Capucin
- 5/ Fille de Victor Hugo
Filtre naturel
- 6/ Examinera
Lettres de nature
- 7/ Possessif - Relève le goût
- 8/ Répétât sans cesse
Ville de fouilles
- 9/ Le temps des glaces
Grande puissance
- 10/ Ennuyeuses

Verticalement

- 1/ Parfumer
- 2/ Plantation méditerranéenne
Lettre grecque
- 3/ Ensembles instrumentaux
- 4/ Dans le nom d'une entreprise
Montagne russe
- 5/ A beaucoup gagné - Refus
- 6/ Criait en forêt (sans fin)
Tourne en travaillant
- 7/ Anonyme - Prise de corps
- 8/ Descente d'organe - Habitude
- 9/ Terrassés
- 10/ Épuiserai

(Solution p. 20)

Conseil Municipal : séance du 27 juin 2013

Vente de parcelles à SARA : Accord du Conseil Municipal pour vendre à SARA les parcelles AC 25, AC 27, AC 405 (ex AC 388p) pour une surface total de 10 398 m² au prix de 5 Euros le m², soit 51 990 Euros.

Rythmes scolaires : Après avoir rencontré les enseignants, le Conseil Municipal poursuit sa réflexion sur l'organisation de la semaine d'école. Une nouvelle réunion est programmée avec les parents élus au Conseil d'Ecole. Parallèlement, il est décidé de participer à la démarche de mutualisation lancée par la CAPI sur le sujet, afin de voir ce qui peut être mis en commun et à quel coût.

Rentrée scolaire : Une forte augmentation des effectifs est constatée à l'école maternelle. Le Conseil Municipal accepte l'augmentation d'1/4 heure par jour du temps de travail d'une ATSEM qui commence après les autres.

Projet de réhabilitation d'une grange en deux logements : Ce projet semble difficile à monter compte-tenu de la difficulté à positionner les places de stationnement. L'avis des domaines sera sollicité afin de faire éventuellement une proposition d'acquisition.

Pacte financier et fiscal de la CAPI : Ce pacte porte sur trois éléments. Le premier point concerne la répartition du FPIC (Fonds de péréquation horizontal) puisque la situation de la CAPI et de ses communes membres a changé, celles-ci étant passées de contributeur à attributaire. La répartition de cette somme a été décidée à l'unanimité du Conseil Communautaire sur la base de 60% pour la CAPI et 40% pour les communes. Le second point concerne la répartition de la Taxe sur le Foncier Bâti d'entreprises dans les zones d'activités communautaires. Dans ces zones, les investissements sont faits par la CAPI et l'ensemble de la TFB revient aux communes. La CAPI a délibéré pour affecter l'accroissement de cette taxe foncière, liée à l'implantation d'activités nouvelles, pour 60% à la CAPI et pour 40% à la commune d'assiette. La CAPI est amenée à proposer cette disposition du fait du remplacement de la Taxe Professionnelle

par différentes taxes moins productives de revenus pour l'intercommunalité. Le troisième point porte sur l'instauration de fonds de concours dans le sens CAPI, communes et dans le sens Communes CAPI.

Aménagement d'un tourne à gauche chemin des Ravineaux : Le tourne à gauche n'est pas tracé pour ceux qui descendent des Eparres et qui souhaitent tourner à gauche dans le chemin des Ravineaux. Après contact avec le Département gestionnaire de la voirie, le tracé sera modifié en peinture lors de la prochaine campagne de signalétique horizontale.

Commission des sports : le planning du gymnase est arrêté pour la saison prochaine. Deux demandes vont être étudiées : la mise en place d'un rideau pour séparer deux zones dans le gymnase et la pose d'un verrou sur la porte de séparation avec la salle de gymnastique.

Modification des tarifs de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire comme suit à compter du 1er septembre 2013 :

Cantine :

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| • quotient familial inférieur à 500 € | 2.50 € (le repas) |
| • QF de 500 à 799 € | 3.70 € |
| • QF de 800 à 999 € | 4.10 € |
| • QF supérieur ou égal à 1 000 € | 4.50 € |
| • hors commune | 5.50 € |
| • adulte | 7.80 € |

Garderie :

| | |
|--------------------------------|--------|
| • garderie du matin (par jour) | 1.20 € |
| • garderie du soir (par jour) | 1.20 € |
| • garderie de midi | 2.00 € |

(pour les enfants allergiques qui apportent leur repas)

Ciné-été : La commune participera à la séance de cinéma en plein air qui se tiendra dans la cour de l'école de Bous sieu, le mardi 16 juillet, avec la projection du film Jappeloup. En cas de mauvais temps, repli à la Salle des Fêtes.

Convention pour l'utilisation des églises lors de manifestations culturelles : le Conseil Municipal est informé de la

convention proposé par le prêtre responsable de l'église.

Biennale d'art contemporain : L'exposition se tiendra à la Bibliothèque Municipale du 8 novembre au 12 janvier 2014. Une rencontre sera organisée pour examiner les animations possibles avec des associations de la commune.

Relais Assistantes Maternelles : Une personne a été recrutée par la CAPI. Elle prendra ses fonctions en septembre pour une ouverture du service en janvier 2014. Il sera vu avec elle le local le plus adapté à l'activité.

Déclarations préalables :

JOUFFROY Cyril : parcelle C89 en zone Nh au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour la suppression d'un toit et d'un mur et réfection d'une toiture.

BERAUD Bertrand : parcelle AE 617 et 619 en zone Ub au PLU, pour la construction d'un abri de jardin

PICOT-GUERAUD Hervé : parcelle AE 235, en zone Ub au PLU, Bleue au PPR (Bc), pour la pose d'un velux

JOLY Jean-Claude : parcelles AE 84 - 85, en zone Nh & Ua au PLU, Blanc et rouge au PPR, pour les travaux de façade

FRANCO Michelle : parcelle AB 389, en zone A et UC au PLU, pour division de la parcelle

Certificats d'urbanisme

Maître Anne MUFFAT : parcelle AH 81, en zone Ua au PLU, Blanc au PPR, pour CU Informatif pour une maison située 3364 Route Nationale à Nivolas-Vermelle

AB2C Notaires : parcelles AC 299 et 302, en zone Ub au PLU, Blanc au PPR, pour CU Informatif pour un terrain et une maison situés 193 impasse des Vanilles à Nivolas-Vermelle

Permis de construire :

SYNERAIL : parcelles B 30 et 31, en zone N au PLU, Blanc et Rouge au PPR (RC et RI), pour construction d'un local technique, pylône, antenne et clôture (pour ligne SNCF)

SCI VERMELLE Immo / Mme RODRIGUES Nathalie : parcelle AC 385p, en zone Ub et A au PLU, Blanc, bleu et rouge au PPR (BgI-RG), pour Construction de 7 maisons individuelles R+I rue du Bas Vermelle.

Rando semi-nocturne

Samedi 28 septembre à partir de 17h30

Salle des Fêtes - Repas sur inscription

Don du sang

Mercredi 30 octobre de 16h45 à 19h15

A la Salle des Fêtes

Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

La commission a délibéré concernant l'évaluation des charges transférées des communes de Bourgoin-Jallieu et de Saint-Quentin Fallavier, pour de nouvelles voiries et de Succieu pour l'ensemble des compétences transférées suite à l'adhésion de cette commune à la CAPI. Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le rapport de la CLECT.

Cession d'une parcelle de terrain :

Cession gratuite des parcelles AB 245 et 786 de 1837m² à SARA pour réalisation d'un parking de covoiturage d'environ 25 places.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Cette opération portée par la CAPI concerne l'amélioration des logements, tant par les propriétaires bailleurs que par les propriétaires occupants. Désignation de délégués pour suivre l'opération au nom de la commune : Paul Bonnaire, Janine Gallin-Martel et Isabelle Garnier au titre technique.

Société Protectrice des Animaux :

Acceptation de la convention de stérilisation des chats errants.

Opération Kivu du Secours Populaire :

Refus par 6 voix contre, 6 pour et une abstention de participer à l'opération consistant à acheter un camion d'occasion pour le remettre à un groupe de femmes.

Panneau électronique d'information :

Sont admises les informations de la Mairie et du CCAS, celles des écoles, de la Bibliothèque et des pompiers ainsi que celles des associations de la commune (manifestations, inscriptions etc...)

Aménagement d'un local pour les archives :

Achat de rayonnages pour équiper la nouvelle salle créée. Dans un premier temps les rayonnages seront disposés uniquement autour de la salle.

Création d'un poste d'adjoint technique :

Afin d'assurer la garderie du soir, décision de porter le temps de travail d'un adjoint technique de 2h00 à 3h30 par jour.

Changement de grade de trois agents :

afin de permettre la nomination dans leur nouveau grade, création d'un poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe au 1^{er} septembre 2013, d'un poste de Technicien Principal au 1^{er} janvier 2014 et d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2014.

Exposition d'art contemporain :

accord pour signer la convention à intervenir avec Isère Porte des Alpes, prévoyant la participation de la commune à hauteur de 0,15€ par habitant.

Rythmes scolaires :

Suite à la rencontre avec les parents, un horaire définitif sera arrêté après consultation de l'ensemble des familles par le biais d'un questionnaire à la rentrée de septembre. Le conseil municipal réaffirme la volonté de ne pas trop allonger la garderie du soir et de garder deux heures pour la pause méridienne.

Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

Il sera mis en place par la CAPI sur 8 communes. Les animations débiteront début janvier. Un local sera trouvé avec l'animatrice. Un comité de pilotage sera mis en place avec Janine Gallin-Martel et Katia Perrin-Nicquet pour le secrétariat.

Déclarations préalables :

J.F. Pelgas : parcelle AD 502 en zone Ub au PLU pour fermeture d'un garage.

D. Bouvier : parcelle AD 58, en zone Ua au PLU, pour pose de 4 fenêtres de toit.

L. Alvez : parcelle AC 242, en zone Ub au PPR, bleu bgI au PPR pour création d'un abri de 19,88m².

C. Benhamdi : parcelle A 126, en zone Ub au PLU, bleu bgI au PPR pour mise en place de 2 fenêtres de toit.

G. Karaman : parcelle AC 255 en zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, pour mise en place d'une baie vitrée à la place d'une porte-fenêtre.

N. Albert : parcelle AE 523, en zone Ua au PLU, pour rénovation de la toiture de la grange.

Viviant Terrains : Parcelle C 345, en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR pour division parcellaire, afin de créer 5 lots destinés à l'habitation. Nécessité de se

raccorder aux égouts et d'installer une bouche à incendie près du calvaire.

D. Pavaglio : parcelle AB 301, en zone Ub au PLU, blanc et bleu au PPR, pour construction d'un auvent pour voitures de 37m².

Mme Pagnac : parcelle AB 275, en zone Ub au PLU, pour division parcellaire en 6 lots constructibles.

Permis de construire :

Garage Viviant : parcelle AC 207, 195, 211, en zone UI au PLU, pour extension de 228m² d'un local d'activités existant.

M. Demirel – Mlle Yasar : parcelle AD 154, en zone UA au PLU pour réhabilitation d'une grange existante en deux logements.

E. Signol : parcelles AE 104p et 105p, en zone Ua au PLU pour réhabilitation d'une grange en habitation.

C. Atak : parcelles A 22, 14, 670,642, en zone Ub et N au PLU, bleu BgI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 138,78m².

Mme Pagnac : parcelle AB 275 en zone UB au PLU, pour construction d'une maison individuelle.

Mme Pagnac : parcelle AB 275 en zone UB au PLU, pour construction d'une maison individuelle.

Mme Pagnac : parcelle AB 275 en zone UB au PLU, pour construction d'une maison individuelle.

Mme Pagnac : parcelle AB 275 en zone UB au PLU, pour construction d'une maison individuelle.

Mme Pagnac : parcelle AB 275 en zone UB au PLU, pour construction d'une maison individuelle et transformation d'une maison existante en deux logements.

Certificats d'Urbanisme :

Me Debilly : parcelle C 322, en zone Ub au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, CU informatif pour vente en l'état.

SCI de la Plaine – B. Lapierre : parcelle AC 158, en zone UI au PLU, blanc et bleu bc au PPR, CU informatif pour vente d'un local d'activités.

UNYSON

Spectacle au profit
des enfants malades

Samedi 5 octobre - Salle des Fêtes

EXPOSITION DE SCULPTURES

THIERRY SIVET

du 14 au 29 septembre

Eglise de Vermelle

Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

| JOUR | RUY | NIVOLAS-VERMELLE | CHATEAUVILLAIN |
|----------|-------------------------|-----------------------|----------------|
| Lundi | 13h30 à 16h30 | | |
| Mardi | | | |
| Mercredi | 13h30 à 16h30 | 9h à 12h et 14h à 18h | 17h30 à 19h30 |
| Jeudi | | 9h à 12h et 14h à 18h | |
| Vendredi | 9h à 12h et 13h à 14h30 | 9h à 12h et 14h à 18h | 15h30 à 18h30 |
| Samedi | 8h à 12h | 9h à 12h et 14h à 18h | 13h30 à 18h |

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - 810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle

Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol

Philippe Kieffer l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Alex Leygnier

Marie-Thérèse Resseguier

PAPATHEDOROU Symeon

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharad l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraïl Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Immeuble le Platane, Centre Commercial tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

Les nouveaux horaires des bus du RUBAN à partir de début septembre

Ligne 20

| Commune | Arrêt | L > V | L > S | L > S | L > S | L > V |
|------------------|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Bourgoin-Jallieu | Pont St Michel | 06:35 | 07:06 | 13:25 | 17:52 | 18:57 |
| | Lycée | 06:37 | 07:08 | 13:27 | 17:54 | 18:59 |
| | Poste Gambetta | 06:38 | 07:09 | 13:28 | 17:55 | 19:00 |
| | Médecis | 06:40 | 07:11 | 13:30 | 17:57 | 19:02 |
| | Dauphiné Savoie | 06:42 | 07:13 | 13:32 | 17:59 | 19:04 |
| Nivolos Vermelle | Le Rivet | 06:43 | 07:14 | 13:33 | 18:00 | 19:05 |
| | Ruffieu | 06:45 | 07:16 | 13:35 | 18:02 | 19:07 |
| | Pont de l'Agny | 06:46 | 07:17 | 13:36 | 18:03 | 19:08 |
| | Bas Vermelle | 06:47 | 07:18 | 13:37 | 18:04 | 19:09 |
| | Place | 06:49 | 07:20 | 13:39 | 18:06 | 19:11 |
| | Les Curtets | | 07:22 | 13:41 | 18:08 | |
| | Usine Voisin Pascal | | 07:23 | 13:42 | 18:09 | |

| Commune | Arrêt | L > V | L > S | L > S | L > S |
|------------------|---------------------|-------|-------|-------|-------|
| Nivolos Vermelle | Usine Voisin Pascal | | 07:43 | 14:01 | 18:32 |
| | Les Curtets | | 07:45 | 14:02 | 18:33 |
| | Place | 06:51 | 07:48 | 14:04 | 18:35 |
| | Bas Vermelle | 06:53 | 07:52 | 14:06 | 18:37 |
| | Pont de l'Agny | 06:54 | 07:55 | 14:07 | 18:38 |
| | Ruffieu | 06:55 | 07:57 | 14:08 | 18:39 |
| Bourgoin-Jallieu | Le Rivet | 06:57 | 07:59 | 14:10 | 18:41 |
| | Dauphiné Savoie | 06:58 | 08:01 | 14:11 | 18:42 |
| | Médecis | 07:00 | 08:05 | 14:13 | 18:44 |
| | Poste Gambetta | 07:02 | 08:07 | 14:15 | 18:46 |
| | Lycée | 07:03 | 08:08 | 14:16 | 18:47 |
| | Pont Saint Michel | 07:05 | 08:10 | 14:18 | 18:49 |

Ligne 21

| Commune | Arrêt | L > V | L > S | L > S |
|------------------|----------------------|-------|-------|-------|
| Bourgoin-Jallieu | Pont Saint-Michel | 08:20 | 12:20 | 16:35 |
| | Lycée | 08:22 | 12:22 | 16:37 |
| | Poste Gambetta | 08:23 | 12:23 | 16:38 |
| | Charges Gare SNCF | 08:25 | 12:25 | 16:40 |
| Maubec | Maubec HLM | 08:26 | 12:26 | 16:41 |
| | La Combe Usine | 08:27 | 12:27 | 16:42 |
| Meyrié | Les Grands Tournants | 08:29 | 12:29 | 16:44 |
| | La Rivoire | 08:30 | 12:30 | 16:45 |
| | Mairie | 08:31 | 12:31 | 16:46 |
| | Vers Nivolos | 08:32 | 12:32 | 16:47 |
| Nivolos-Vermelle | Bas Vermelle | 08:35 | 12:35 | 16:50 |
| | Place | 08:37 | 12:37 | 16:52 |

| Commune | Arrêt | L > V | L > S | L > V |
|------------------|----------------------|-------|-------|-------|
| Nivolos-Vermelle | Place | 09:12 | 13:12 | 17:12 |
| | Bas Vermelle | 09:14 | 13:14 | 17:14 |
| Meyrié | Vers Nivolos | 09:17 | 13:17 | 17:17 |
| | Mairie | 09:18 | 13:18 | 17:18 |
| | La Rivoire | 09:19 | 13:19 | 17:19 |
| | Les Grands Tournants | 09:20 | 13:20 | 17:20 |
| Maubec | La Combe Usine | 09:22 | 13:22 | 17:22 |
| | Maubec HLM | 09:23 | 13:23 | 17:23 |
| Bourgoin-Jallieu | Charges Gare SNCF | 09:24 | 13:24 | 17:24 |
| | Poste Gambetta | 09:26 | 13:26 | 17:26 |
| | Lycée | 09:27 | 13:27 | 17:27 |
| | Pont Saint-Michel | 09:29 | 13:29 | 17:37 |



LOTO DU BASKET

Samedi 19 Octobre

Gymnase Municipal

Les Nouvelles du Village

Un coup de jeune pour la Fontaine de JJ Rousseau

Elections municipales en 2014

Les conseils municipaux seront renouvelés en 2014. L'élection est prévue au mois de mars prochain.

Le mode de scrutin a changé. L'élection se déroulera désormais au scrutin de liste, ce qui veut dire que les bulletins rayés ou panachés seront annulés. L'élection se déroulera en deux tours.

La liste qui obtient la majorité des voix au premier tour se verra attribuer 50% des sièges. Les 50% restants seront attribués à la proportionnelle entre les différentes listes en présence. Si aucune liste n'a la majorité des voix au premier tour, un deuxième tour est organisé selon les mêmes règles.

Attention, les bulletins de vote comporteront pour notre commune 19 noms respectant la parité homme/femme. Sur cette liste seront fléchés deux noms des élus qui seront délégués de la commune à la Communauté de Commune de la Porte des Alpes (CAPI)

Pour pouvoir voter, il faudra être inscrit sur les listes électorales, une inscription d'autant plus importante que deux élections sont prévues en 2014 : les Municipales au mois de mars et les Européennes au mois de Juin.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 31 décembre – dernier délai. Présenter la carte d'identité et un justificatif de domicile.

La Fondation du Patrimoine a retenu le projet de la commune de restaurer la fontaine de Ruffieu où Jean Jacques Rousseau venait remplir sa gourde. A l'époque du philosophe, cette fontaine n'était qu'une source captée qui s'écoulait dans un tronc évidé, mais l'homme au bonnet d'astrakan l'avait classée en seconde position derrière celle de Tireluc pour la qualité de son eau. En 1860, les habitants du quartier ayant les droits d'eau s'étaient cotisés pour lui donner sa forme actuelle et la doter d'un triomphe et d'auges en pierre. L'entreprise Kalithos de la Sône s'est donc vu confier la restauration de la pierre ainsi que la réalisation d'un encadrement du site, car le mur contre lequel elle s'appuyait s'était effondré en partie. Elle sera ensuite remise en eau sur le réseau de la commune afin que les randonneurs puissent remplir leur gourde en passant.



Les photos qui illustrent cet article ont été prises par Kalithos



Meilleurs souvenirs de Grado (Spectacle du Théâtre Jean Vilar)

15-16 octobre à 20h30 - 17 octobre à 14h30 - Par la Compagnie Gazoline Théâtre

La commune s'engage vers zéro pesticide

Chacun a pu voir, lors d'émissions de télé les dangers représentés par l'utilisation des désherbants, d'abord pour ceux qui les manipulent, les agriculteurs étant les plus touchés car ils sont exposés sur des temps très longs, ensuite pour l'environnement avec l'effondrement de certaines colonies d'insectes, comme les abeilles et ensuite pour les rivières. Il faut savoir que sur les quantités de désherbants utilisés, la majorité se retrouve dans les rivières avec toutes les répercussions que cela a sur la faune aquatique.

Faisant ce constat, depuis plusieurs années, de nombreuses voix se sont élevées pour exclure l'utilisation des pesticides. Dans l'Isère le Conseil Général a élaboré un plan de préservation de la bio diversité, dont vous pouvez voir les panneaux d'information le long des routes départementales. Il a également demandé aux communes, lors de l'attribution de subventions de s'engager à ne plus utiliser de pesticides. La commune

de Nivolas-Vermelle s'est ainsi engagée depuis trois années à respecter cet engagement.

Cela nous a amenés à changer nos modes d'entretien des espaces publics en recourant à des solutions alternatives, comme le désherbage manuel (avec la binette), le désherbage thermique et récemment, la commune vient de s'équiper d'une balayeuse, dont la brosse métallique rotative va arracher les repousses au bord des trottoirs.

Ainsi, à part dans les cimetières et sur les courts de tennis, plus aucun pesticide n'est utilisé.

Mais, une telle démarche est lourde en heures de personnel et comme nous n'avons pas les moyens d'embaucher, nous n'intervenons pas autant que nous le souhaiterions et surtout, autant qu'il le faudrait pour laisser place nette. D'autant cette année où la saison a été très pluvieuse et où les mauvaises herbes ont été véritablement dopées.

Alors, chacun peut participer à son niveau à cette action pour l'amélioration de notre environnement. D'abord, pour ceux qui ont des jardins, en appliquant les mêmes solutions alternatives pour remplacer l'utilisation massive du round-up et autres désherbants. Ensuite en acceptant que notre environnement ne soit pas vierge de toute herbe folle et enfin, comme nous avons pu le voir en de nombreux endroits, en se baissant pour arracher les quelques herbes au droit de sa propriété. D'autant qu'il faut se souvenir que si les trottoirs sont publics, leur entretien est à la charge et sous la responsabilité des riverains, été comme hiver.

C'est bien sûr, un changement complet de nos habitudes qu'il faut faire, mais, l'enjeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Merci à tous ceux qui rentreront dans cette démarche nécessaire à la préservation de notre environnement, donc de notre santé.

Le Conseil Municipal

L'ambrosie, l'affaire de tous

Si les collectivités territoriales et les agriculteurs ont pris très au sérieux la lutte contre l'ambrosie, on ne pourra vraiment progresser contre la prolifération de cette plante invasive aux pollens particulièrement agressifs pour ceux qui sont allergiques, que si chacun en fait son affaire là où il la rencontre.

La commune vient de faire effectuer un broyage supplémentaire de tous les accotements des voiries communales et communautaires juste avant que les plantes ne grainent. Un broyage le plus

tardif possible afin que la repousse n'ait pas le temps de remonter à graine.

L'Amicale des Golfeurs de Nivolas a apporté sa pierre à la lutte contre l'ambrosie en programmant récemment une séance rotofil dans tous les abords du practice, la commune ayant tondu toutes les parties plates. Le président, Marc Chavanne n'a pas hésité à mettre la main à la pâte dans cette action de salubrité publique puisqu'on sait que chaque plante peut produire plusieurs milliers de graines.



Récapitulatif des manifestations

Badminton : Reprise du BADNIV

LE LUNDI 9 SEPTEMBRE de 18 heures à 21 heures
Au gymnase du Lycée ST MARC à Nivolas-Vermelle.
ATTENTION ; Places disponibles limitées.

Exposition de sculptures Thierry Sivert

du 14 au 29 septembre Eglise de Vermelle

UNYSON Spectacle au profit des enfants malades

Samedi 5 octobre - Salle des Fêtes

Soirée contes en pyjama :

Vendredi 11 octobre à 19h30 au restaurant scolaire.

Meilleurs souvenirs de Grado (Spectacle du Théâtre Jean Vilar)

15-16 octobre à 20h30 17 octobre à 14h30

Par la Compagnie Gazoline Théâtre

Loto du Basket

Samedi 19 Octobre Gymnase Municipal

Don du sang

Mercredi 30 octobre de 16h45 à 19h15 - Salle des Fêtes

Loto du Sou des Ecoles de Nivolas

Samedi 23 novembre Gymnase Municipal

Vente de Diots Sou des Ecoles de Boussieu

Samedi 30 Novembre - Sur la place du marché

Concours de Coinche organisé par le Basket Club de Nivolas

Samedi 30 novembre - Foyer Municipal

Vente de cartes de vœux et lumignons

Vendredi 6 décembre à 16h30 Ecole de Boussieu

Arbre de Noël Sou des Ecoles de Nivolas

Vendredi 6 décembre Salle des Fêtes

Marché de Noël organisé par le CSN

Samedi 7 et dimanche 8 décembre Salle des Fêtes

14 juillet sous le signe de la progressivité de l'impôt

La Fête Nationale tombant un dimanche, l'assemblée n'était pas très nombreuse à la commémoration de la prise de la Bastille. Michel Rival, le Maire, après avoir rappelé les grandes lignes de l'irruption du peuple, de Paris comme des campagnes dans le déroulement de la révolution, avait décidé de se concentrer sur l'impôt, au vu des chiffres qui viennent d'être publiés sur l'augmentation des fortunes des 500 plus riches de France. Citant Robespierre dans son discours à la Convention en 1793, il rappelait : « Les citoyens dont les revenus n'excèdent point ce qui est nécessaire à leur subsistance doivent être dispensés de

contribuer aux dépenses publiques, les autres doivent le supporter progressivement selon l'étendue de leur fortune », pour constater qu'aujourd'hui, les plus pauvres sont bien exonérés de l'impôt sur le revenu, qui ne représente que 25% de ressources de l'État, alors qu'ils participent à plein à la TVA qui constitue l'essentiel des recettes publiques. A l'autre bout de l'échelle, des sociétés comme Total ou France Télécom ne paient pratiquement pas d'impôts. « La liberté, l'égalité et la fraternité ne doivent pas être des formules



qu'on affiche sur les bâtiments publics pour se donner bonne conscience, ils doivent guider notre action en permanence et à tous les niveaux de la société » devait conclure le Maire.

Ciné-été : la foule pour Jappeloup

Avec les beaux jours installés, le ciné-été prend vraiment son allure populaire. En effet, pour la dernière séance, dès 20h00, on arrivait en famille, entre amis et on s'installait pour un pique-nique convivial sur les pelouses de l'école de Boussieu, tandis que le Sou des Ecoles installait pop-corn et boissons fraîches pour accueillir les spectateurs. Près de 400 personnes étaient là, attirées par Jappeloup, ce film sur l'exploit de Pierre Durand aux jeux de Séoul, une conclusion précédée de tout le cheminement des relations entre l'homme et ce cheval imprévisible, mais d'un rare caractère. A noter que pour cette séance co-organisée par les communes de Bourgoin-Jallieu et de Nivolas-Vermelle, c'est Michel Rival, le



Maire de cette dernière commune qui accueillait les spectateurs sous les étoiles.

Aménagement d'une rampe d'accès à l'église

Trois marches ce n'est rien et pourtant c'est un obstacle infranchissable pour une personne en fauteuil roulant. C'est pourquoi, dans le cadre du plan de mise en accessibilité des bâtiments publics, la commune intervient sur tous les bâtiments qui ne sont pas encore accessibles à tous. Les travaux viennent donc de démarrer pour l'église de Nivolas qui bénéficiera ainsi d'une rampe handicapés, avec des pentes règlementaires et cheminement depuis la place des stationnement handicapés située sur la place. L'entreprise Fuzier a commencé les fouilles pour les fondations. Le mur de soutènement recevra un parement en pierre pour s'accorder avec les murs existants de l'église.



Amélioration de l'isolation de la Salle des Fêtes

Comme pour tous les bâtiments d'un certain volume, assez gourmands en énergie, une réflexion a été menée sur le chauffage de la Salle des fêtes. La première action a été le changement de la chaudière afin de remplacer la chaudière au fuel par une chaudière à gaz à condensation. Une chaudière, qui avec une bonne régulation permet déjà d'économiser de l'énergie. Mais comme l'énergie la moins chère est celle qu'on économise, il a été programmé l'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment.

La première étape, réalisée pendant l'hiver a consisté à renforcer l'isolation des combles, car c'est là que se situe la plus importante déperdition de chaleur. Cet été, il est procédé au changement de toutes les menuiseries extérieures. Les menuiseries actuelles, dont la plupart datait de la construction

de la Salle des Fêtes en 1939 laissaient passer l'air extérieur. Elles sont remplacées par des menuiseries aluminium à double vitrage, dont les performances sont nettement supérieures. L'entreprise Personnaz de Voiron a été retenue pour mener à bien ce chantier d'importance.



La commission du fleurissement en action

Cette année, les plantations ont mis longtemps à démarrer au vu de ce printemps qui ressemblait beaucoup à un hiver attardé. Elles venaient de profiter d'une semaine de plein soleil pour se faire une santé, mais l'orage de vent, de grêle et de pluie les a quelque peu malmenées, le jour même où la commission du fleurissement avait décidé de faire le tour des maisons et balcons fleuris. Les membres ont su tenir compte

de ces conditions météorologiques défavorables qui n'ont pas épargné non plus les massifs communaux. Rappelons que la commission passe dans toutes les rues de la commune sans que les particuliers n'aient à solliciter sa venue et que le fleurissement doit être visible de la rue. Bernard Belony, adjoint chargé de l'environnement présidait la commission.



Le gymnase innove en chauffage

Si depuis plusieurs années, les deux salles du gymnase sont équipées de radiateurs rayonnants gaz, qui ont déjà permis de baisser notablement la facture de chauffage, le hall d'entrée et les vestiaires étaient restés équipés de convecteurs traditionnels, inconfortables et très gourmands en énergie. Le Conseil Municipal a recherché un mode de chauffage qui permette d'alléger la facture, sans dégrader les conditions de chauffage. Il s'est donc tourné vers une technologie innovante. « Les radiateurs à plasma chauffent directement les objets et les personnes; ils ne chauffent pas l'air à la différence des convecteurs. » précise le Maire, Michel Rival. Ils ont donc un meilleur rendement par rapport à l'énergie consommée. Si ce type de chauffage, qui a fait l'objet d'un brevet du CNRS est

déjà largement utilisé dans les appartements, il ne l'est encore pratiquement pas dans les grands locaux collectifs, d'où l'intérêt d'établir un partenariat avec le fabricant. La commune s'est chargée de l'installation des corps de chauffe, sous direction de l'entreprise. Reste à attendre les premiers froids.



Une rampe d'accès à l'école maternelle

La municipalité poursuit sa mise en accessibilité des bâtiments communaux. Après l'église dont la rampe d'accès est en cours de finalisation, c'est l'école maternelle, qui bien qu'étant de plain-pied présentait une marche de quelques centimètres infranchissable en fauteuil roulant et source de difficultés pour les poussettes. L'entreprise Fuzier est donc en train d'aménager cette rampe qui permettra l'accès des handicapés, mais facilitera également l'entrée des poussettes.



Rénovation du réservoir de Vermelle

Au vu des difficultés rencontrées avec l'alimentation en eau potable par la source de la Rosière, présentant un très fort taux de calcaire et par moment des dépassements des quantités d'herbicide, la Capi a pris la décision de réalimenter le haut du village de Nivolas par l'eau du captage du Vernay qui est moins dure et d'une bonne qualité. Pour cela, les eaux du Vernay seront envoyées vers le réservoir de Vermelle, via le réservoir de Branton. Puis, la station de pompage des

Ravineaux sera remise en service pour renvoyer l'eau vers le réservoir de la Rosière et desservir ainsi le haut du village.

La première étape de ce programme est la rénovation du réservoir de Vermelle, qui du coup, est en train de prendre un bon coup de jeune : étanchéité intérieure, isolation et étanchéité extérieure, changement du surpresseur sont en cours de réalisation. La seconde étape viendra en 2014.



Concours de Coinche organisé par le Basket Club de Nivolas

Samedi 30 novembre - Foyer Municipal

La chronique de Guy Hyver

En cette fin du mois de juin 2013, je me dirige vers ma boulangerie préférée afin d'y acheter ma baguette de pain quotidienne. J'ouvre la porte, je ferme mon parapluie dégoulinant, et je le pose avec précaution dans le porte parapluie prévu à cet effet. Le sol de l'entrée est recouvert de serpillières gorgées d'eau. Apparemment, et soit dit en passant, tout le monde n'a pas dû prendre les mêmes précautions, mais ça c'est une autre histoire.

- Bonjour madame la boulangère, comment allez-vous ?

- Bonjour, moi ça va, mais vous savez mon brave monsieur (elle est gentille la boulangère, elle m'appelle « mon brave monsieur ») c'est le temps qui ne va pas, vous avez vu ça, cela fait plus de deux mois qu'il pleut de façon presque ininterrompue, et dire que nous sommes au début de l'été, c'est désespérant ! Des printemps pourris comme celui là j'en ai rarement vu, un vrai désastre. Et dire qu'on n'arrête pas de nous répéter que la terre se réchauffe. Allez y comprendre quelque chose !

Elle a quand même bien raison la boulangère, je ne peux pas lui donner tort, et voyant que j'acquiesçais d'un mouvement de tête elle poursuit :

- Vous savez, nous on se plaint mon brave monsieur (décidément, elle veut absolument que je sois « son brave monsieur ») mais ma fille qui tient une boutique de prêt-à-porter à Lyon est complètement déprimée. Figurez-vous qu'elle n'a pratiquement rien vendu de la nouvelle collection à part quelques vêtements de pluie, mais pour le reste ! Tiens vous n'allez peut-être pas me croire, mais elle n'a vendu pour l'instant en tout et pour tout que deux maillots de bain, oui deux je vous l'assure.

Devant ma mine compatissante et déconfitée qui devait ressembler fortement à un point d'interrogation, elle enchaîne :

- Mais tout ça, je vous le dit, c'est la faute à la télé, comment voulez-vous, ils n'arrêtent pas de faire du catastrophisme. Inondations par ci, ouragan par là, sans parler de leurs prévisions météo calamiteuses répétées vingt fois par jour. Et ces pauvres gens victimes des intempéries qui sont dans la peine et qu'ils interrogent inlassablement pour faire de l'audience. Comment voulez-vous avec ça remonter le moral des français ! Comment voulez-vous qu'ils aient envie d'acheter des maillots de bain ou de petites robes d'été ! Hein, comment voulez-vous ?

N'ayant pas les arguments pour l'ébranler dans ses convictions anti-télévision, j'abonde dans son sens. Mal à l'aise pour essayer de la persuader que la télé ne fait que relater les événements passés ou à venir, je saisi la baguette qu'elle me tend, la paie, et m'éclipse poliment sous prétexte d'une course à la pharmacie.

Vingt trois août 2013, à l'aise dans mon débardeur, mon short et mes tongs, je pousse la porte de la boulangerie, bien heureux de trouver un brin de fraîcheur sous ce soleil de plomb.



- Bonjour madame la boulangère, comment allez-vous ?

- Bonjour, moi ça va, mais vous savez mon pauvre monsieur (voilà que j'ai changé de statut, de brave je suis passé à pauvre. Probablement parce qu'elle pense que j'ai bien du courage de me promener par une telle chaleur) c'est le temps qui ne va pas. Vous avez vu ça, cela fait bientôt deux mois que nous subissons presque tous les jours cette foutue canicule. Des étés aussi pénibles, j'en ai rarement vu. Il est grand temps que ça s'arrête pour retrouver un peu de fraîcheur.

- Oui, mais votre fille doit être contente, elle a dû vendre tous ses maillots de bain sans compter les petites robes et les petits hauts légers.

- Bien sûr, elle a écoulé toute sa collection, mais il faut voir dans quelles conditions !...L'apparition du beau temps a coïncidé avec le début des soldes, donc elle a tout vendu avec une marge bénéficiaire très réduite, c'est une année de «foutue», que voulez-vous y faire hein ! que voulez-vous y faire ?

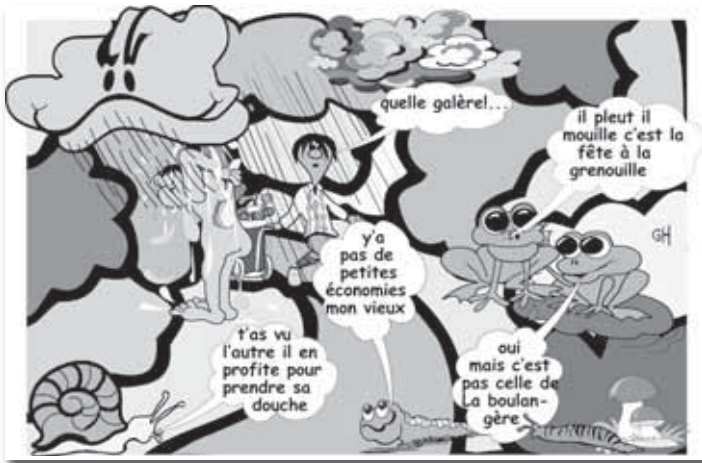
Elle a toujours de bonnes questions ma boulangère, mais je ne sais pas si je dois abonder dans son sens, plaindre sa fille où me taire . Devant mon mutisme, elle enchaîne :

- Mais tout ça, c'est la faute à la télé, ils n'arrêtent pas de nous manipuler. Canicule par ci, records de chaleur par là, sans parler de leurs prévisions météo alarmistes. Attention, vous habitez dans un département classé en zone orange, ou pire en zone rouge. Attention, mettez les personnes âgées et les nourrissons à l'ombre et au frais. Attention, n'oubliez surtout pas de les hydrater. Attention, ne sortez qu'en cas de nécessité absolue. J'en passe et des meilleurs. Et ces vacanciers hilares qu'ils interrogent en permanence sur les plages et qui demandent toujours plus de soleil sans se soucier de ceux qui souffrent au travail. Je voudrais bien les voir devant un fournil par quarante degrés à l'ombre. Je vous le dis mon bon monsieur (ah ! voilà que je suis devenu bon, probablement à cause de ma mine compatissante) la télé, c'est un scandale, ils font la pluie et le beau temps et personne ne dit rien.

Comme à la fin de l'épisode pluvieux, assez circonspect, je prends ma baguette, je paie et je m'éclipse discrètement profitant de l'arrivée de nouveaux clients.

Elle n'est décidément jamais contente ma boulangère, mais vous avez bien compris que c'était un personnage de fiction (je présente d'ailleurs mes excuses à toutes les boulangères !...) . Pourtant à bien y réfléchir, elle est un peu comme vous et moi . On n'est jamais content de ce que l'on a, et on s'acharne toujours à trouver un bouc émissaire. C'est tellement plus confortable et déculpabilisant de se dire que c'est la faute des autres. Cependant, elle n'a pas tout à fait tort lorsqu'elle critique la télévision. Personne ne peut nier qu'elle à l'art de faire de « l'info » à sensation avec rien, mais de là à l'accuser de faire la pluie et le beau temps au sens propre, il y a quand même une marge !... Par contre, au sens figuré, c'est une autre affaire.





Tiens par exemple ils nous ont cassé les oreilles une bonne partie de l'été avec l'arrivée du «Royal baby». Quelle histoire ! On ne se lassait pas de nous informer que des dizaines, voire des centaines de journalistes avaient installé depuis des jours et des jours des escabeaux devant la maternité. Histoire de prendre de la hauteur pour faire la meilleure vidéo ou la meilleure photo le moment venu, du pur délire. On nous montrait les images tous les jours, et le «Royal baby» n'arrivait pas. Rendez-vous compte, le «Royal baby» n'arrivait pas, et tous les jours cette non-information faisait matin midi et soir la «une» des journaux télévisés. A croire que chaque français vivait dans l'angoisse de sa naissance et ne pensait qu'à ça. Une façon comme une autre d'oublier la crise. Et puis miracle, il est enfin arrivé le «Royal baby», incroyable, la princesse a accouché d'un petit George (sans s). Branle-bas de combat, on interrompt toutes les émissions pour annoncer l'événement. On en fait des mégatonnes lorsque que Buckingham publie ses premières photos officielles prises par son grand-père. Et son prince de père de se « fendre » de quelques anecdotes : il bouge beaucoup, il ne dort pas trop la nuit, il n'aime pas qu'on lui change ses couches, c'est un petit chenapan, et patati et patata Que des informations du plus grand intérêt. Toute la planète est suspendue à ses lèvres et s'émerveille devant cet incroyable «Royal baby». Merci la télé pour ces moments inoubliables, notre vie va en être changée !... Tant pis si pendant ce temps, dans les favelas de Rio, dans les bidonvilles du Caire, dans la brousse africaine ou dans tout autre endroit déshérité de la planète (ça ne manque pas !), naissent des milliers d'autres bébés. Ceux-là, ils naissent sans avoir la chance d'avoir une cuillère d'argent dans la bouche. Ces bébés qui ont de fortes chances de vivre misérablement affamés et sans avenir si ce n'est celui de tomber dans la délinquance pour ne pas «crever de faim». Mais ça, tout le monde veut l'ignorer, la télévision leur consacrerait peut-être un jour juste un petit reportage dans un magazine pour faire pleurer dans les chaumières, pour le reste, c'est une information qui ne fait pas recette.

Il en va ainsi de l'actualité vue par les médias. On nous informe, on nous surinforme, on nous matraque, on nous «formate» jusqu'à nous faire perdre le sens des réalités et surtout des priorités. Difficile parfois de distinguer le vrai du faux, l'important du futile, la forme du fond, le blanc du noir, le réel du virtuel, l'info de «l'intox». La preuve : tout ce que nous retenons de l'actualité, c'est le printemps pourri, l'été canicule et la naissance du «Royal baby». Le reste ! rien, zéro ou pas grand chose. Juste quelques détails sans importances : la crise qui continue, les prix qui augmentent en accompagnant allègrement la courbe du chômage et des impôts, le niveau de vie qui fait de la luge en descendant à tombeau ouvert sur la pente précédente, les politiques qui se «bouffent le nez» avec toujours autant d'appétit, une énième réforme des retraites. Enfin, la routine quoi !... Nous n'y faisons

même plus attention tellement on en a l'habitude. Ah si, j'oubliais, une information de première importance : nos gouvernants ont pris la peine de se réunir à leur retour de vacances pour nous donner les grandes lignes de ce que sera la France en 2025. C'est pas beau ! et vous direz après ça qu'on ne s'occupe pas de notre avenir ! Quelle mauvaise foi ! Bien sûr, vous auriez préféré qu'ils vous disent ce qu'elle sera en 2014 ou 2015, mais c'est peut-être inutile, vous en avez déjà une idée assez précise !... Il est vrai que « gouverner c'est prévoir ». Compte tenu de la situation actuelle, il semblerait que depuis des décennies, personne n'ait tenu compte de cet adage plein de bon sens, c'est bien dommage !

Alors, comme la boulangère, cantonnons-nous à parler tout simplement de la pluie et du beau temps. En principe, là-dessus tout le monde est à peu près d'accord même si dame météo nous joue souvent des tours avec ses excès, ses erreurs et ses volte-faces. On l'adore, parfois on la déteste, mais on ne manquerait pour rien au monde ses bulletins, c'est plus fort que nous, et puis ça nous fait un sujet de conversation.

J'espère que vous avez bien profité de ce bel été qui n'était quand même pas si désagréable et qu'il vous a laissé des bons souvenirs plein la tête. Ah ! j'oubliais : longue vie au «Royal baby» ! et à tous les autres «baby» riches ou pauvres de la terre.

Guy HYVER



Escale de touristes le 30 août 2013 à 19 h 33

Un vol d'une quarantaine de cigognes a atterri dans la vallée de l'Agnay. Une partie a pris possession de la tour de contrôle de la Société Tuyaux BONNA et les autres, attendent patiemment sur la gaine montante du convoyeur, comme s'il s'agissait d'un escalator. Le départ programmé sera pour demain matin à 10 h 30 (constaté dans le ciel) après une nuit passée dans les marais pour trouver la nourriture habituelle nécessaire au long voyage vers l'Afrique. N'ayant pas connaissance du plan de vol, nous n'avons pas signalé l'heure de départ et encore moins l'heure d'arrivée à la tour de contrôle de la prochaine escale. Est-ce la Camargue ?



Texte et photo communiqué par Julien Ragusa (13 ans)

50 doublettes au concours de pétanque



Dans le cadre de la fête d'été, il revenait au CSN d'organiser le concours de pétanque. Les dirigeants avaient décidé de garder l'aspect familial et convivial de ce concours, même si quelques pointures avaient préféré le cadre du stade municipal à d'autres concours des environs. A noter que le hasard fait parfois bien les choses, ainsi, Corentin Bonnaire qui faisait équipe avec son papi

Paul, animateur du CSN est tombé contre son papi Hippolyte et son oncle Didier. On ne pouvait trouver mieux comme ambiance familiale. La finale a vu en toute logique la doublette des champions locaux Bertrand Picot et Sylvie Martos l'emporter contre la doublette Franck-Laurent, un duo lyonnais qui s'est bien battu mais a dû s'incliner devant les dauphinois.



Les organisateurs



Le bal populaire

Belle collecte pour un mois de Juillet

Le mois de juillet est toujours difficile pour les réserves de sang de l'Etablissement Français du sang, en effet, on note une augmentation des demandes et une baisse des dons. L'Etablissement avait donc relancé par plusieurs canaux (mails, sms...) les donneurs habituels



et l'Amicale avait relayé l'appel par un affichage sur la RD 1085 et surtout par plusieurs annonces dans le Dauphiné Libéré. Un appel qui a été bien entendu puisque 69 donneurs se sont présentés à la collecte, un chiffre en augmentation par rapport à juillet 2012. De plus 13



personnes donnaient leur sang pour la première fois à Nivolas-Vermelle et deux donneurs faisaient ce geste de solidarité pour la première fois. Une collecte qui réjouit tous les membres du Bureau de l'Amicale présents pour accueillir les donneurs.

Blettes aux épices 5C (5C : cumin, cardamome, cannelle, curcuma, Cayenne)

1 kg de blettes, 1 oignon,
1 cuillère à soupe d'huile de tournesol,
1/2 tasse de raisins secs,
quelques noix, (ou noisettes ou noix de cajou concassées)
1 cuillère à café de graines de cumin,
5 gousses de cardamome, 1 feuille de laurier, 1 cuillère à café de cannelle en poudre, 1 cuillère à café de curcuma, 1 pincée de piment de Cayenne)
2 tasses de riz,
25cl de jus de tomates.

Faire cuire les 2 tasses de riz en ajoutant 5 tasses d'eau légèrement salée.

Faire revenir l'oignon émincé dans une cuillère à soupe d'huile de tournesol, ajouter les raisins, les noix, les graines de cumin, les gousses de cardamome, la feuille de laurier et la cannelle en poudre.

Les faire rissoler sans cesser de remuer jusqu'à ce que les raisins soient gonflés, que les noix soient

dorées et que tous les parfums se mêlent. Ajouter le jus de tomates, le curcuma et le piment de Cayenne. Couvrir et faire cuire à feu moyen durant 5mn.

Ajouter les blettes coupées en petits morceaux blanchis et poursuivre la cuisson durant 10mn.

Préchauffer le four (th6). Ajouter le riz aux blettes et bien mélanger.

Répartir cette préparation dans un plat huilé et faire cuire au four durant 20mn.



Deux jeunes sapeurs distingués

Le Lieutenant Pierre Goyet pouvait afficher un large sourire à l'issue de la cérémonie du 14 Juillet, puisqu'il lui revenait de remettre deux distinctions à deux jeunes sapeurs, qui de plus ont pris des responsabilités dans le Centre d'Intervention, participant ainsi à assurer la relève des anciens.

D'abord à Anaïs Chatillon qui vient de passer brillamment le diplôme de formateur, suite à une préparation de plusieurs mois, sous le contrôle d'un formateur du SDIS. Un diplôme intéressant pour elle d'abord, mais également pour le corps de sapeurs pompiers, puisqu'il lui permettra d'organiser des formations en interne, la formation étant un des objectifs premiers du Centre. Puis, il revenait à Michel Rival, le Maire d'accrocher le grade de



Caporal sur le tee-shirt de Jordan Janin. Celui-ci est rentré aux pompiers en 2009 et a depuis suivi toutes les formations lui permettant de connaître les rouages des différentes interventions et de prendre la responsabilité d'une équipe.

Le Maire félicitait ces deux jeunes qui font honneur au Centre d'Intervention et à la commune.

Journée familiale avec les pompiers



Les pompiers n'ont pas le droit à l'erreur. Aussi, pour créer des liens d'amitié, nécessaires pour faire face au stress des interventions, l'Amicale propose périodiquement des journées familiales. Pour cette belle journée d'été, Pierre et Hubert Chevalier avaient choisi



Quand le « bip » sonne, il faut être prêt à intervenir, à tout moment de la journée ou de la nuit...autant dire que les pompiers sont toujours disponibles. De plus, ils se retrouvent régulièrement pour parfaire leur formation, car dans le domaine de l'incendie, comme dans celui des accidents, des vies humaines sont en jeu et les



le cadre champêtre de l'étang du Batou aux Eparres.

Le talent de Georges Prinnet fit merveille pour cuire à la braise deux énormes jambons avant de taquiner la petite boule, en présence de Raymond Boussard, Maire des Eparres et de Michel Rival, Maire de Nivolas-Vermelle.

Archives de la commune - 1^{ère} partie (suite page 31)

Dans le cadre des missions mutualisées, la CAPI a créé en janvier 2010 une mission d'archiviste intercommunal. C'est Florence Krajka qui intervient dans les communes de la CAPI, à leur demande pour s'occuper de leurs archives. C'est dans ce cadre qu'elle est venue à la mairie de Nivolas-Vermelle.

Elle a commencé à travailler dans nos archives dès 2010 pour une durée d'une semaine chaque année. Son premier geste a été d'identifier les documents pouvant

être éliminés immédiatement, en respectant les réglementations en vigueur : factures de plus de 10 ans, modification des listes électorales de plus de 5 ans, déclarations d'état civil,... ce sont ainsi 15,10 mètres linéaires de documents qui ont été » détruit par incinération : 5,20 mètres en 2010, 7,10 mètres en 2012 et 3 mètres en 2013.

Puis elle a procédé au tri et au classement des archives les plus contemporaines : personnel communal, finances, budget, élections... puisque ce sont les

documents les plus souvent utilisés par les agents municipaux pour le bon déroulement de leur mission auprès des citoyens.

Ensuite elle a pris en charge les permis de construire, qui nécessitaient une réorganisation complète. Tous les permis ont ainsi été reclassés, des plus anciens datant de 1955 jusqu'à 2010. Ce fut l'occasion d'intégrer une collection de permis de construire donnée par la DDE, de manière à compléter celle de la mairie et d'éliminer les doubles.



Connaître le «Foyer 44»

Situé Avenue de Ruffieu depuis plus de 25 ans, le «Foyer 44» reçoit 7 jeunes directement au Foyer et dispose d'autant de places en familles d'accueil.

Sa Directrice, Brigitte Grange explique ce qu'est le Foyer : L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44», plus couramment appelé «Foyer 44» est un établissement social géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Isère (ADSEA 38).

L'Unité d'Accueil en Urgence "Le 44" est habilitée par le département de l'Isère et le ministère de la justice à recevoir, des adolescent(e)s âgé(e)s de 13 à 21 ans dans le cadre d'une mesure de la protection de l'enfance (placement direct des magistrats ou par l'intermédiaire des services de l'Aide Sociale à l'Enfance) ou au titre d'une décision relative à la délinquance des mineurs et également des jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire ou dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'Unité d'Accueil en Urgence «Le 44» a pour missions l'accueil en urgence et l'évaluation en

vue d'une aide à l'orientation. Cet établissement s'inscrit dans le dispositif d'accueil en urgence de l'Isère. Dans ce cadre, la durée de prise en charge est de trois mois.

Le « Foyer 44 » recherche également des familles d'accueil. Des familles rétribuées pour accueillir un jeune de 13 à 21 ans pendant un temps déterminé, et l'aider à trouver sa place dans la société. Ces familles font partie intégrante de l'équipe et sont soutenues 24h sur 24h par la structure (visites des éducateurs, réunions, astreintes téléphoniques de la direction...) Voir les démarches sur le site Internet de la commune : <http://www.nivolas-vermelle.fr/les-annonces/206-le-foyer-44-recrute-des-familles-daccueil.html> ou plus simplement prendre contact directement avec le Foyer 44 au 04 74 43 26 59 qui se fera un plaisir de vous accueillir et vous expliquer.

Des jeunes, actuellement hébergés au «Foyer 44», ont tenu à expliquer, pour le TUN leur vie dans ce foyer et ce qu'ils y trouvent. Laissons-leur la parole :

«C'est un foyer qui accueille des jeunes de 13 à 21 ans qui sont

dans des situations d'urgence, nécessitant un placement pour plusieurs raisons possibles :

- *Problèmes familiaux (à la demande des parents ou du juge)*
- *MEI (Mineurs étrangers isolés)*
- *Délinquance*

La maison située à Ruffieu à la capacité d'accueillir 7 jeunes encadrés par 7 éducateurs, deux surveillants de nuit, un chef de service, une maîtresse de maison et une directrice. Une psychologue, une secrétaire, un homme d'entretien technique et un agent technique ménager viennent compléter cette équipe. Il y a aussi 4 places en famille d'accueil à ce jour.

Selon le profil du jeune et sa capacité à évoluer en collectivité, il est orienté plutôt en famille d'accueil ou en foyer.

Nous sommes accueillis pour une durée de 3 mois, le but final de notre placement étant le retour en famille ou un lieu d'accueil de longue durée (Maison d'enfants, famille d'accueil...).

«Les éducateurs nous aident à reprendre un rythme de vie (lever, coucher etc.), à réfléchir sur notre situation, à se sentir mieux, à trouver une école, une formation



ou des stages. Nous faisons des activités de loisir le week-end pour les jeunes qui ne rentrent pas en famille.

Parfois, la collectivité peut être pesante, notre famille peut nous manquer : nous sommes alors tristes ou en colère. Nous pouvons nous énerver et être bruyants pour les voisins. Mais cette étape est nécessaire pour avancer, faire des projets et pour finir, laisser notre place à d'autres jeunes en difficulté.

Nous remercions nos voisins pour leur discrétion à notre égard et avons été ravis de partager une partie de pétanque avec certains d'entre eux.»

Laurie-Mohamed-Véronica.



Amineland

Cette association a été créée pour mieux faire connaître la maladie orpheline «délétion du chromosome 22» et aider à son diagnostic.

Elle a pour but de créer un réseau d'échanges entre parents et les aider à rompre leur isolement, car les parents sont souvent seuls et démunis après l'annonce du diagnostic. Elle permet de s'entraider dans la vie quotidienne en bénéficiant des expériences des uns et des autres.

Enfin, elle permet d'aider financièrement les familles concernées. Rendez-vous sur le nouveau site Internet : www.amineland.fr

Bon début pour le vide grenier d'Amineland

Pour une première, le vide grenier de l'association Amineland a connu un bon succès de participation en dépit de plusieurs facteurs défavorables. Le déluge de la veille avait laissé place à un timide soleil en milieu de matinée, n'incitant pas forcément à la promenade et de plus de nombreuses manifestations de même nature étaient organisées dans le nord-Isère. Le stade des Mûriers, mis à disposition par la municipalité et le CSN se prêtant bien à l'organisation d'un vide grenier, les exposants étaient bien mis en valeur. De plus une structure gonflable avait été rajoutée pour accueillir les



enfants pendant que leurs parents recherchaient l'objet rare et sur le coup de midi, de délicieuses merguez attiraient les passants.

«Amineland a été constituée pour créer un lien entre les familles dont les enfants sont porteurs de maladies orphelines,

pour leur permettre de se rencontrer et pour les aider à mettre en place des protocoles de soins qui sont parfois très coûteux.» précisait Zorha Bergherda, sa présidente, satisfaite de l'aide apportée par de nombreux bénévoles à son action.

Le centre Aéré en images



Repas entre générations au Centre de Loisirs



répartis en équipes, certains enfants avaient préparé la salade de tomates concombres, d'autres la sauce, savamment dosée, d'autres une salade de fruits, tandis que les cuisinières s'occupaient du plat principal, un bœuf carottes. A signaler que le plupart des produits provenaient de la ferme locale et furent particulièrement appréciés, tant pas les enfants que par les anciens qui



Les membres du Club des Retraités, font chaque année un repas pour marquer la fin du mois de juillet. Cette année, les enfants du Centre de Loisirs ont décidé de les inviter à venir partager leur repas. Il faut dire que les cuisinières Nicole Goyet et Bernadette Abbé avaient suggéré l'invitation reprise également par Adeline Tran Duy Thi, la Directrice du Centre. Dès le matin,



se seraient bien abonnés à venir plus souvent. L'après-midi, après la visite des installations qui permettent de préparer des repas à partir de produits frais, d'origine locale, on partagea jeux de sociétés, histoires ou contes. Mais le plus bel échange se déroula à tables, car les enfants avaient beaucoup de questions à poser sur le vie des anciens à leur âge par exemple.

Les retraités sportifs à table

Le groupe des retraités se retrouve tous les vendredis au gymnase pour se dérouiller les articulations et au delà pour entretenir d'excellentes relations de convivialité, participant ainsi à une meilleure approche du vieillissement. Et toutes les occasions sont bonnes pour entretenir la cohésion du groupe, fêtes, anniversaire et récemment, sortie au restaurant. C'est donc en direction de Rosière que le groupe s'est dirigée pour une demi-journée festive et mettre les pieds sous la table.



80 ans d'Elise Lambert



Éternel automne

Après avoir souvent vanté la beauté de ses couleurs
Avec la même régularité, malgré les contradictions
l'automne revient en chassant les grosses chaleurs
En dépit de toutes les catastrophiques prévisions.

Cette belle saison, si souvent décriée à tort
Représente toujours un regain d'activité salubre
Aussi bien pour les récoltes que pour le sport
Et c'est aussi le signe d'une rentrée scolaire.

Cette saison correspondant à une période de l'existence
Comme chaque jour de la vie arrive à un soir
Chacun de nous peut méditer en toute conscience
Et envisager sereinement ce qui s'appelle...l'espoir.

Henri ROBERT

Portrait d'une activité de Nivolas-Vermelle

CULTURE INDOOR – TOUT POUR LES CULTURES D'INTÉRIEUR

Quand on pense culture d'intérieur on pense immédiatement aux plantes d'intérieur que chacun a l'habitude de faire pousser, d'une manière le plus souvent traditionnelle, aussi, une visite à un magasin comme culture indoor va-il permettre à chacun de renouveler sa façon de voir. Ouvert à l'entrée du village depuis plus d'un an par Karim Hennoui, ce magasin est le seul en Isère et Savoie, (125 boutiques à cette enseigne en France) aussi sa clientèle vient-elle d'un large périmètre du nord-Isère et au delà. Il ne se situe pas en concurrence avec les fleuristes et les jardineries puisqu'il ne vend pas de plantes, mais il propose tout ce qui permettra de recréer à l'intérieur de la maison les conditions pour une ou plusieurs cultures de plantes fleuries ou non, de tomates, d'herbes aromatiques etc... Depuis les jardinières pour balcon, les éléments pour aménager un mur

végétal, jusqu'aux solutions d'éclairage ou de contrôle de l'humidité de l'air, il propose tout ce qui constitue l'environnement de la plante, afin d'avoir des résultats constants.

Pour ceux qui veulent se lancer dans la production de plantes ou de fruits exotiques, il existe des chambres de culture qui permettent de recréer, d'une façon contrôlée le climat désiré, tant en température qu'en hygrométrie afin d'avoir jusqu'à plusieurs récoltes par an de fruits dont on sera sûr qu'ils ne seront pas traités. On peut également trouver tous les substrats de culture, les terreaux, les engrais, les traitements de la plante, avec les conseils nécessaires à leur utilisation. Enfin, pour renouveler sa décoration intérieur, sur commande, on peut se procurer des tableaux végétaux, soit vivants, avec des plantes naturelles, soit avec des plantes stabilisées qui n'ont bien entendu, rien à voir



avec les fleurs artificielles. Facilité pour se garer à proximité, afin de charger les achats lourds et encombrants.

Culture Indoor

2248 Route Départementale 1085
38300 Nivolas-Vermelle

Ouvert le lundi de 14h00 à 19h00
du mardi au vendredi de 11h00 à 19h00
le samedi de 11h00 à 18h00

Tel 04 69 31 13 11

Mail : culture.bourgoin@gmail.com
site Internet : www.cultureindoor.com

Les associations culturelles

La Bibliothèque... Page après page...

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h

(fermé pendant les vacances scolaires)

Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

Vive la rentrée littéraire : voici ci-dessous quelques bonnes pages - parmi beaucoup de nouveautés- pour de plaisantes lectures automnales :

♦♦ Le détour de Gerbrand Bakker

-auteur néerlandais- : Peut-on laisser sa vie derrière soi, couper les ponts et tout recommencer dans une maison isolée au pays de Galles ? Agnès, femme de cinquante ans, a fui son pays et son mari qui est scandalisé par son aventure avec un étudiant. Elle occupe ses journées seule, jardine, découvre la nature et ces chemins de randonnée... Sa solitude prend fin quand Bradwen, un jeune homme lui aussi en rupture de ban, fait irruption dans son jardin. Il n'est guère plus bavard qu'elle, mais une relation de plus en plus intense, s'installe entre eux.

♦♦ Baby Love de Joyce Maynard

-auteur américain- : Elles sont quatre adolescentes -la plus vieille a dix-huit ans- confrontées chacune à une maternité précoce. Ce qui unit ces gamines, c'est l'amour qu'elles portent à leur bébé, leur seule réussite, leur unique source de bonheur dans une vie d'une banalité terrifiante. Elles font des rêves autour de leurs enfants dont elles parlent avec un optimisme désarmant. Sans se douter un instant de tout ce qui menace leur destin et risque de le faire dramatiquement basculer...

♦♦ Rencontre de Jacqueline de Romilly

-auteur français- : Alors qu'Anne, jeune veuve de trente-quatre ans, se promène dans le jardin du Luxembourg, son regard croise celui d'un homme accompagné d'un enfant. Dans cet homme, elle croit reconnaître celui qu'elle a aimé

passionnément douze ans plus tôt et qu'elle n'a plus revu. Anne va tout mettre en œuvre pour le retrouver, suivant sa trace jusqu'en Belgique. Elle retournera finalement dans le jardin du Luxembourg et retrouvera l'enfant, puis l'homme. Mais le passé peut-il renaître ? Peut-on reprendre une histoire d'amour douze ans après ? Est-ce vraiment Paul qu'elle a cru reconnaître ou est-ce déjà une autre aventure ?

♦♦ Il de Derek Van Arman

- roman policier : « La plupart des tueurs en série n'ont rien à voir avec les mythes qu'ils ont engendrés. Ils ne vivent pas isolés, au milieu des bois ou au fin fond d'un asile. Ce sont vos propres voisins. Comme Bundy, Statler et des centaines d'autres, ce sont des individus que vous croisez aux réunions de parents d'élèves ou aux matchs de baseball, ils prennent le bus avec vous, leurs enfants jouent avec les vôtres et ils récitent peut-être même le Notre-Père avec vous, lors de vos réunions de famille. » Ainsi parle Jack Scott, directeur du département fédéral en charge des crimes violents et spécialiste des serial killers. Descente vers le mal, angoissante et crépusculaire, au suspense implacable, ce thriller nous donne un aperçu d'un réalisme rare sur les méthodes d'investigation de la police américaine. A tel point que l'auteur a été mis en examen par le FBI afin qu'il livre les sources lui ayant permis d'être aussi proche de la réalité.

♦♦ Qui ? de Jacques Expert

- roman policier- : 1994 : Carpentras, résidence pavillonnaire du Grand Chêne. Un lotissement où tout le monde connaît tout le monde, calme et sans histoires. Jusqu'à ce jour de mars, où la petite Laetitia Doussaint, est retrouvée violée et assassinée dans les bois alentours. 2013 : quatre hommes s'apprentent à regarder à la télé l'émission «Affaires non résolues» dont le thème, ce soir-là, est le meurtre de

Carpentras. Quatre hommes hantés par l'affaire depuis ce jour où ils ont retrouvé le corps de Laetitia. L'un de nos quatre hommes est en effet bel et bien le coupable du viol et du meurtre de Laetitia. Mais qui ?

Nous vous proposerons dès le mois de Septembre, une large sélection de documents prêtés par la S.L.P, concernant ce passage délicat qu'est l'adolescence.

Si les adultes ont un large choix de nouveautés, nos jeunes lecteurs ne sont pas oubliés pour autant :

- De nombreuses nouveautés - albums, romans, BD, documentaires - sont exposés sur les grilles d'expo dans le secteur enfants.
- Annette Lecocq vous propose ci-dessous de nouvelles dates pour les séances «**Nounous et P'tits Loups**» les mardis à partir de 10h30 :
 - Mardi 15 Octobre 2013
 - Mardi 12 Novembre 2013
 - Mardi 10 Décembre 2013

Ces séances sont ouvertes à toutes les personnes -parents, grands-parents, assistantes maternelles- qui ont la charge de jeunes enfants qui ne sont pas encore scolarisés.

- Comme toutes les années, nous aurons le grand plaisir de recevoir à nouveau la talentueuse conteuse -Marie Dragic- pour une séance «Contes en pyjama». Cette soirée se passera à la cantine scolaire, **le vendredi 11 Octobre à 19h30**. Attention ! cette année nous allons frémir avec les loups qui rôderont dans toutes les histoires....

Nous serons ravis de vous accueillir et vous conseiller dans vos lectures : nous vous rappelons qu'une adhésion familiale à la bibliothèque est de 5 euros par an, un prix modique pour se faire plaisir durant toute l'année avec 12000 documents à votre disposition.

Alep art et culture, section scrapbooking.

L'atelier regroupe des passionnés de photographie et propose différentes techniques de mise en page d'albums photos.

Le but est de se retrouver pour profiter du matériel mis à disposition pendant les ateliers. Des mises en page sont proposées et interprétées de manières différentes par les participants.

Le groupe se veut un lieu d'échange et de créativité.

Les ateliers se déroulent 2 jeudi par mois dans la salle du club des retraités

Groupe 1 de 14h à 17h - Groupe 2 de 18h30 à 21h 30.

Les ateliers sont animés par Christiane Hawadier que vous pouvez contacter au : 06 86 00 44 48

Ou par mail : christiane.hawadier@wanadoo.

Le Tramway de Nivolas

En 1865 est votée la Loi Migneret qui permet aux départements et aux communes de construire ou concéder des lignes de chemin de fer dites d'intérêt local. Ces lignes constitueront le réseau secondaire ayant pour but de relier entre elles des villes ou villages de moindre importance. Les grandes agglomérations étant elles reliées par le réseau primaire qui est exploité par de grandes compagnies comme PO (Paris-Orléans), Est, PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), etc. Ces compagnies seront réunies en 1938 pour former la SNCF.

Pour être rentables les lignes d'intérêt locales ne sont pas forcées de respecter les normes de construction et d'exploitation du réseau primaire. Par exemple, l'écartement des voies peut être inférieur aux 1,435 m des voies dites normales des grands réseaux. Ainsi la voie métrique déjà utilisée par les chemins de fer miniers ou industriels est souvent choisie. Les rails peuvent aussi être plus légers, et lorsqu'ils sont posés sur les routes ou en accotement de celles-ci, ces chemins de fer sont alors appelés tramway. Ils ont l'avantage d'éviter la construction de nouveaux ouvrages d'art tels que les ponts. Des économies sont aussi réalisées sur le matériel roulant, les locomotives sont moins puissantes que celles du réseau primaire et les voitures d'un gabarit inférieur. Mais à une époque où les seuls moyens de déplacement sont la marche à pied ou la diligence, l'arrivée de ces « petits trains » constitue un progrès considérable, même si les vitesses sont faibles, de l'ordre de 20 km/h et le confort tout aussi relatif.

Notre commune a connu de nombreux projets de desserte par chemin de fer.

En novembre 1893, le conseil municipal de Nivolas demande l'établissement d'une station près du Pont de la Poudrière, au kilomètre 46, sur la ligne PLM reliant Lyon à Grenoble entrée en service en 1862. Cette demande ne sera pas satisfaite.

En janvier 1894, la commune s'adresse cette fois à la Compagnie du Chemin de fer de l'Est de Lyon pour encourager la création d'une ligne entre Bourgoin et St Marcellin par La Côte St André. Cette compagnie exploite le réseau secondaire qui depuis 1881 relie Lyon à St. Genix-sur-Guiers en passant par St.Hilaire-de-Brens et Sablonnière. Depuis 1882 elle exploite également l'embranchement Sablonnière-Montalieu, et elle construit la section qui reliera St.Hilaire-de-Brens à la gare terminus de Jallieu à partir de 1899. Mais le prolongement de la ligne de Jallieu vers St.Marcellin ne se fera jamais. Plus tard, en juin 1894, le Maire de Nivolas

reçoit une demande de Messieurs Guillet Sennequin et Bugey, entrepreneurs à Grenoble, au sujet de l'établissement d'un tramway à vapeur de Morestel à Bourgoin (gare PLM), et de Bourgoin à St Jean de Bournay par la Combe des Eparres et Meyrié, et plus tard de La Combe des Eparres à La Côte St André par Champier. Ces Messieurs souhaitent connaître les possibles lieux d'implantation des gares, haltes, ou poteaux d'arrêt appelés à desservir notre village. Mais ils souhaitent aussi connaître le montant des subventions qui pourraient être versées par la commune ou des particuliers pour la réalisation de ce projet. Le conseil accueille favorablement cette demande, tout en jugeant prioritaire la ligne de Bourgoin à La Côte St André par Champier. Depuis 1892 le village de Champier est doté d'une gare sur la ligne de tramway Vienne-Charavines exploitée par la Compagnie des Chemins de fer économiques du Nord. Cette ligne étant elle-même raccordée à d'autres réseaux, une connexion à la ligne passant par Champier aurait donc été très intéressante.

Quatre ans plus tard, en septembre 1898, c'est un entrepreneur de chemin de fer Lyonnais, Monsieur Bureau, qui expose son projet de tramway de Bourgoin à Châteauvillain. Son idée est d'abord mal accueillie, sous prétexte que la commune est déjà très endettée et ne pourra donc accorder aucune subvention et céder aucun terrain, de plus le tramway serait préjudiciable aux commerces locaux. En effet le conseil municipal de l'époque estime que les personnes qui passent par Nivolas font leurs provisions dans les commerces de Nivolas, et que du moment où il y aura un tramway qui ne s'arrête que quelques minutes toutes ces provisions seront faites à Bourgoin ou à Châteauvillain. Pourtant un an plus tard, en août 1899, le conseil change de position et donne un avis favorable au projet en ajoutant quelques conditions : les entrepreneurs du tramway seront responsables de tous les accidents qui se produiront sur la commune soit par l'établissement du tramway, soit par sa marche. Les réparations jugées nécessaires aux fontaines qui suivent la route seront faites par la Compagnie à ses frais. On émet également le vœu que le tramway soit poursuivi de Châteauvillain à La Côte St André pour relier à Champier le tramway de Vienne à Charavines et à La Côte St André la ligne de Rives à St Rambert d'Albon. Mais lorsqu'en novembre 1899 Monsieur Bateau demande à la commune de lui céder gratuitement 37 ares de terrain pour



Champier, la gare du tramway

l'implantation de la gare et du dépôt, sa demande est refusée...

En novembre 1906 un nouveau projet séduit le conseil municipal. Il s'agit cette fois d'une ligne de tramway Bourgoin-Nivolas-Les Eparres-Châteauvillain. Les communes concernées sont invitées à faire part de leurs préférences, en particulier sur le mode de traction, vapeur ou électrique. La municipalité de Nivolas renouvelle son souhait de voir la création d'une station sur la ligne PLM Lyon-Grenoble avec en plus un embranchement reliant cette station au tramway pour permettre le transbordement des marchandises. Le conseil municipal est prêt à accorder une subvention à condition que le mode de traction retenu soit la traction électrique. Mais le 27 août 1908 se tient à Bourgoin une réunion sur la création du tramway au cours de laquelle les délégués municipaux sont invités simplement à voter les crédits nécessaires et à adopter le projet tel qu'il a été prévu, sans tenir compte des desiderata des communes. Suite à cette réunion la commune de Nivolas menace de ne pas financer le projet et insiste auprès du Conseil Général et du service des Ponts et Chaussées pour la création de la station sur le PLM avec raccordement du tramway. La propriétaire du terrain choisi, Mme Gallois, est même disposée à offrir son bien. Le 4 avril 1909, Monsieur l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées fait savoir que sur les 3 machines qui circuleront sur le réseau il y aura 2 automoteurs. Le conseil accepte alors d'allouer une subvention sous réserve que dans la traversée des agglomérations de Curtet, Nivolas, et Ruffieu, la voie ferrée soit établie au milieu de la route nationale qui est assez large pour permettre la circulation des voitures de chaque côté, de façon à ne gêner en rien le commerce local...

Finalement il n'y aura jamais de tramway à Nivolas, et toutes les lignes qui ont pu exister ont presque totalement disparu, remplacées par l'automobile. Mais aujourd'hui la pollution et les encombrements provoqués par la circulation automobile obligent à revenir sur les modes de transport collectifs, de sorte que les tramways ont fait leur retour, pour l'instant dans les grandes villes...

FPIRAUDON

Parcours d'Art Contemporain 2013

Sur le territoire CAPI, du samedi 9 novembre 2013 au dimanche 12 janvier 2014

Depuis 1991, toutes les années impaires, le Conseil régional propose une Biennale d'Art Contemporain. Les années paires étant réservées à la Biennale de la Danse. A Lyon, du jeudi 12 septembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014, va se tenir la douzième Biennale d'Art Contemporain. Le thème est Le RECIT, La NARRATION

En parallèle, il y a un dispositif qui se nomme Résonance et qui a pour mission de faire résonner l'Art Contemporain dans toute la région Rhône-Alpes pendant cette Biennale. C'est à dire d'aider les communes qui le souhaitent à organiser un événement d'Art Contemporain. En 2011, en Rhône-Alpes, 200 actions culturelles ont été organisées avec le soutien de Résonance. Le financement est fait par : CDDRA, CAPI et par les communes participantes. La participation des communes est de 0,15 € par habitant soit pour la commune de Nivolas-Vermelle de 358 €. Ce sont les CDDRA qui pilotent le projet. Pour nous, c'est Isère Portes des Alpes Cinq communes ont répondu et se sont inscrites. Cinq artistes sont sélectionnés. Un pour chaque commune. Le thème pour tous les artistes est LE VETEMENT.

Communes participantes

- St Quentin F.
- Villefontaine
- Isle d'Abeau
- Bourgoin-J.
- Nivolas-V.

Artistes sélectionnés

Claire Deville
Maud Bonnet
Nadine Lahoz-Quilez
Catherine Neury
Danielle Stéphane
site daniellestephane.fr

Cette artiste travaille sur l'écriture, le dessin, la peinture et surtout le vêtement féminin. Elle a déjà travaillé avec le musée de Bourgoin-Jallieu. Le thème est LE VETEMENT et L' ECRITURE.

Les temps forts de cette expo.

- W.E. du 9/10 novembre 2013, inauguration.
- Le samedi 16 novembre 2013, Vernissage itinérant. Départ Nivolas-Vermelle à 9 h 30 et arrivée St Quentin-Fallavier vers 12 h 30, où un casse croûte est offert.
- Le dimanche 1er décembre 2013 de 15 h à 19 h circuit en bus sur les 5 sites.
- W.E. 11/12 janvier 2014 clôture des expo.

Une série de conférences sur l'Art Contemporain est proposée:

- Jeudi 17 octobre 2013 à Bourgoin-Jallieu.
- Jeudi 14 novembre 2013 à Isle d'Abeau.
- Mercredi 4 décembre 2013 à St Quentin Fallavier.

Une table ronde regroupant tous les acteurs des différents événements est organisée le jeudi 28 novembre 2013 à Villefontaine, à partir de 18 h 30.

A Nivolas-Vermelle

- L'exposition est ouverte aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque, plus les dimanches 10 novembre 2013, 1^{er} décembre 2013 et 12 janvier 2014 de 15 h à 19 h
- Le samedi 19 octobre de 9h à 12h, atelier Peinture dans la Salle du Club des Retraités. En présence de Danielle Stéphane
- Le mardi 26 novembre 2013 à 20 h, un atelier d'écriture ouvert à tous. Habitants de Nivolas-Vermelle et des autres communes de CAPI.
- Les ateliers de peinture et d'écriture sont partenaires. D'autres personnes intéressées sont les bienvenues. Elles peuvent s'adresser à la mairie ou à la bibliothèque.

L'atelier théâtre sur les planches



Quand on fait du théâtre, le premier objectif est de montrer ce qu'on fait sur scène. Les deux groupes de l'Atelier Théâtre de l'ALEP Arts et Culture, animé par Robert Froquet n'échappent pas à la règle. Ainsi, parents et amis des artistes amateurs avaient été invités à la représentation de fin d'année.

A travers de nombreux sketches mettant en scène en particulier la façon d'annoncer une mauvaise note à ses parents, les plus jeunes ont su montrer à la foi leur inventivité et l'aisance qu'ils ont acquise au cours de ces séances aussi bien dans leur façon de bouger que dans l'élocution des textes.



Le groupe des ados adultes, qui cumule plusieurs années d'expériences avait bâti une série de sketches désopilants sur le thème du Palace et tout particulièrement sur les mésaventures de ceux à qui l'on déclare que le client est roi, mais qui doivent déchanter bien vite.

Soirée contes en pyjama

Vendredi 11 octobre à 19h30
au restaurant scolaire.

Vente de cartes de vœux et lumignons

Vendredi 6 décembre à 16h30
Ecole de Boussieu

Parfum d'Égypte a animé la nuit des églises



La nuit des églises est une soirée de découverte des églises et des actions culturelles qu'elles

proposent dans le cadre des associations qui font vivre leur patrimoine.

L'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle ne pouvait pas laisser passer l'occasion de présenter à un auditoire attentif l'exposition qu'accueille actuellement la vieille église sur la colline.

Après une présentation des orientations de l'Association par sa Présidente, Suzanne Badin, Patricia Perry-Tricoche, avec sa verve habituelle faisait le tour des présentations de tout ce qu'on peut découvrir dans cette exposition interactive. Car, contrairement aux autres expositions où on peut regarder,



mais pas toucher, cette exposition au contraire invite à toucher, à sentir, à jouer, à rechercher. Elle permet réellement une plongée dans cet univers, où depuis plus de trois mille ans, ce peuple avait inventé les usages des parfums et des épices, pour les soins corporels, pour la cuisine et également pour les rites funéraires. Et pour ne pas rester passifs, les membres de l'association avaient préparé de nombreuses pâtisseries incitant à goûter et à faire le lien avec l'exposition.



L'Alep Art et Culture

ATELIERS THEATRE

Vous avez de 8 à 77ans, vous aimez le théâtre, l'ALEP Arts et Culture vous propose une pratique à travers 2 ateliers :

Le lundi de 17h00 à 19h pour les enfants et de 19h à 20h30 pour les ados et adultes. Les ateliers sont animés par Robert Froquet dans la salle des fêtes. Les ateliers débiteront le lundi 1^{er} octobre 2012. Les inscriptions se feront soit lors de la journée des associations soit le lundi 24 septembre à 18h00.



ATELIER PEINTURE

Le lundi soir de 18h à 20h, l'atelier Peinture a repris, encadré par Christian Belzung dans la salle du foyer à côté de la poste. Vous souhaitez découvrir la peinture ou approfondir une technique, il reste des places. Pour toute information contacter :
Christian Belzung : 04.74.28.46.22
Andrée Barbier : 04.74.27.93.01



solution des mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | A | P | O | S | T | R | O | P | H | E |
| 2 | R | I | R | A | I | E | N | T | | R |
| 3 | O | N | C | | T | A | | O | V | E |
| 4 | M | E | H | A | R | I | | S | A | I |
| 5 | A | D | E | L | E | | R | E | I | N |
| 6 | T | E | S | T | E | R | A | | N | T |
| 7 | I | | T | A | | E | P | I | C | E |
| 8 | S | E | R | I | N | A | T | | U | R |
| 9 | E | T | E | | O | | | U | S | A |
| 10 | R | A | S | A | N | T | E | S | | I |

Loto du Sou des Ecoles de Nivolas

Samedi 23 novembre - Gymnase Municipal

Marché de Noël organisé par le CSN

Samedi 7 et dimanche 8 décembre

Salle des Fêtes

La fête en plein chœur

C'est une soirée pleine d'émotion que les choristes d'en Plein Chœur avaient réservée à leurs nombreux amis venus les écouter comme chaque année, à la fin de la saison. Mais cette année, une forme toute particulière avait été retenue. Pas un concert traditionnel, mais la participation à une séance ordinaire de la chorale, sous la baguette enjouée et ferme de Catherine Barthélémy Blet. Avec les mises en route corporelles et vocales auxquelles ont pu participer toute la salle, celle-ci a su d'emblée instaurer une ambiance familiale. Des explications sur les différentes formes d'écriture du chant choral



et on passait au vrai concert emboîté dans cette soirée pas comme les autres. Après une partie sacrée avec des œuvres classiques bien mises en valeur par l'équilibre des quatre voix, et des œuvres contemporaines aux assonances plus

compliquées, venaient les chants plus légers auxquels la salle a été invitée à s'associer. Un moment sensible avec «Tu peux pleurer Pierrot» de Harem P. Crouillat bien dans le ton de cette soirée à la sensibilité à fleur de peau. Il faut dire que

le dialogue entre Catherine Barthélémy Blet, qui a annoncé son départ et les choristes qui souhaitent unanimement qu'elle puisse continuer était émouvant. Espérons, pour le plaisir du public qu'une solution soit trouvée pendant l'été.

Une nouvelle année pour les passionnés de dessins mangas !

Les cours commenceront le 28 septembre 2013 de 10h à 11h30 et auront lieu tous les samedis sauf pendant les vacances scolaires et se termineront le dernier samedi du mois de juin 2014. Vous pouvez toujours venir nous voir et faire une séance d'essai.

Ils s'adressent à des enfants (9 ans minimum si motivé , et à des ados (un temps pour dessiner et pour échanger). Alors si vous voulez apprendre à dessiner ou tout simplement vous donner le

temps de le faire tout en perfectionnant vos techniques, rejoignez nous!

Attention places limitées : pas plus de 15 participants par cours.

Pour tous renseignements, merci d'appeler au 0673502395.

PS: des productions d'élèves sont visibles sur le site de Nivolas-Vermelle rubrique association. Mangement vôtre....



15 Août à Vermelle



Arbre de Noël du Sou des Ecoles de Nivolas

Vendredi 6 décembre - Salle des fêtes

Les associations sportives



La rentrée des associations

Le Forum des associations a connu, cette année encore un bon succès puisqu'une quinzaine de clubs avaient décidé d'être présents pour prendre contact avec tous ceux qui cherchent une activité pour eux-mêmes ou leurs enfants.



Dans le domaine sportif, culturel ou humanitaire, il y avait réellement de quoi trouver l'association ou le club qui correspond le mieux à ses goûts.

Il faut savoir que sur la commune, on compte pas moins de 36 associations qui couvrent de nombreux domaines.



« La Municipalité organise le forum désormais chaque année, sur une demi-journée, le premier samedi qui suit la rentrée scolaire, cela permet à de nombreuses associations de prendre leurs inscriptions, et aux parents de faire leurs courses de rentrée l'après-midi » précise Brigitte Pradier, Adjointe au Maire, qui a coordonné l'organisation de la manifestation.



Country Star

L'ASSOCIATION COUNTRY STAR vous propose des cours de country dans la joie et la bonne humeur les MARDIS à la Salle des fêtes de NIVOLAS-VERMELLE

- de 19h00 à 20h00 pour les débutants + enfants à partir de 12 ans (+ les anciennes élèves)
 - de 20h00 à 21h00 pour les intermédiaires
- nos cours reprennent à partir du 17 SEPTEMBRE 2013

Les inscriptions se font pendant les cours
ADHESION ANNUELLE : 45€ (Tarif unique)

Renseignements :

☎ 04 74 97 48 56 ou Port. 06 67 26 65 58 (Chrystèle)
☎ 04 74 93 19 36 ou Port. 06 14 60 25 68 (Nathalie)



L'Espoir Gymnique affiche un bon niveau

Le Gala de fin d'année de l'Espoir Gymnique Nivolas, c'est un peu la vitrine de travail accompli pendant toute une année. En effet, si pour les plus grands, évoluant en parcours ou en niveaux, les parents ont pu se rendre compte, dans les différents concours des progrès accomplis, pour les plus petits, en éveils corporels ou baby gym, c'était la première fois qu'ils les

voyaient évoluer sur les appareils. De plus sous l'impulsion des l'équipe d'encadrement animée par Solène, une forme un peu différente avait été retenue. D'abord un horaire en fin d'après-midi permettait d'inclure un repas champêtre dans le programme de la fête, et surtout, pas de passages individuels par trop monotones, mais à chaque niveau une véritable

chorégraphie qui faisait appel à l'ensemble des techniques abordées au cours de l'année. Le Bouquet final de la première partie, mettant en scène la totalité des licenciés du club, dans un véritable feu d'artifice de roues, rondades, sauts périlleux et autres exercices, a déclenché l'enthousiasme du public fier de découvrir la souplesse et le bonheur de leurs



enfants dans la pratique de cette discipline exigeante. Jérôme Michel dit Charlemagne, affichait un large sourire. Il pouvait, en effet, être un président heureux de la pleine réussite d'un tel gala.



Les gymnastes en stage

Dans le prolongement du travail de toute une saison sportive, l'Espoir Gymnique de Nivolas a proposé pour les jeunes, à partir du niveau « Parcours », une semaine de gym renforcée, histoire de progresser en se faisant plaisir. Pour Solène Moulai qui porte le projet, il n'est pas question de faire des entraînements intensifs pendant toute la journée.

Les moments denses alternent avec des moments plus ludiques où on pratique le mouvement plus pour jouer que pour pousser les positions, mais qui sont en fait des moments où on progresse car ils permettent de faire sauter des blocages. Une quinzaine d'enfants ont donc pris avec plaisir le chemin du gymnase et ont trouvé que la semaine était trop vite passée.



Club Sportif Nivolaisien

UNE SEMAINE DE FOOT

Pas moins d'une trentaine de jeunes de 7 à 13 ans ont participé au stage organisé par le Club Sportif Nivolaisien, malgré une chaleur pas très propice à une pratique intensive du foot.

Mais Ingrid Gayet, Dylan Rahis et Anthony Laurent avaient bien préparé les choses et surent mettre au point un programme varié capable d'accrocher tous ces mordus du ballon rond pendant une semaine. Ainsi, des parcours techniques, ainsi que des épreuves variées ont permis d'améliorer la technique pendant que des tournois permettaient de se mesurer au cours de matches de courte durée. Si le Stade des Mûriers était la base régulière, une après-midi était également prévue sur le terrain en herbe et une



au gymnase pour un tournoi de futsal. Des activités plus ludiques étaient également au programme et se sont parfois terminées sous la forme d'une bataille d'eau.

CSN : UN BILAN TRÈS POSITIF

Même si l'équipe des garçons paie de sa descente son manque de motivation sur les terrains, l'ensemble des équipes termine avec des résultats correspondants aux objectifs que s'étaient fixés les entraîneurs en début de saison.

On peut dire qu'avec vingt équipes engagées dans les différents championnats, des U7 jusqu'aux vétérans, représentant près de 300 licenciés, le CSN est un beau club sportif, envié par nombre de communes. Les filles en particulier font un parcours

sans faute, l'équipe terminant cinquième dans la division 2 rejointe en début de saison, tandis que la 2 termine en tête du championnat et assure la montée en ligue Rhône-Alpes. La bonne accroche au niveau des plus jeunes a permis de bâtir un vrai vivier de formation, le CSN se plaçant désormais comme la référence du football féminin en nord-Isère.

Cet énorme travail sportif prend appui sur une solide équipe de dirigeants félicitée par le Maire qui déclarait qu'un tel engagement fait honneur au sport amateur et constitue une véritable école de la citoyenneté.



Didier Bel, le président sortant se félicitait quant à lui de l'excellent esprit qui règne au sein du club et remerciait chaleureusement, à la fois les entraîneurs et les dirigeants sans qui le club ne serait pas ce qu'il est. Ses félicitations allaient tout particulièrement à Marie-Annick Marmonier et à Guy Faure qui quittent le bureau après des années de militantisme dans cette instance.



C'EST LA REPRISE AU CSN !

Depuis déjà début Août, l'activité a repris au stade des Mûriers avec les seniors féminines qui ont effectué une bonne préparation physique pour entamer au mieux leur deuxième saison dans le Championnat de France de D2. Leur premier match a lieu le 8 Septembre à 13H contre Toulouse, pensionnaire de D1 la saison dernière. Une belle affiche pour commencer la saison. La réserve féminine prépare aussi sa rentrée dans son nouveau Championnat Ligue Honneur Régional, premier match le 15 septembre.

Un nouveau coach, Mehdi El Hadraoui, sera responsable de deux équipes seniors

garçons. Premiers matchs le 7 septembre. Nouveau coach, nouvelles recrues et nouvelles ambitions pour ces deux équipes qui joueront cette saison les samedis soirs à 20H au stade des Mûriers.

Côté jeune, le CSN fera, comme toujours, bonne figure cette saison avec deux équipes U15, une équipe U19, une équipe U17, quatre équipes U13, deux équipes U10, une équipe U11, une équipe U6/U7, et trois équipes U8/U9. Toutes les dates de reprise des matchs et plateaux sont consultables sur notre site Internet : <http://www.clubsportifnivolesien.fr/>



Le CSN continue le développement de sa section féminine et la formation de ses jeunes joueuses avec une équipe U8/U9, une équipe U11, une équipe U13 et une équipe U18 engagées en 2013-2014 avec des nombres de licenciées en constante augmentation.

Marché de Noël du CSN

Le Club de Foot de Nivolas recherche pour son 2^{ème} Marché de Noël qui aura lieu les 07 et 08 décembre 2013, des Créateurs Amateurs inconnus, qui désireraient tenir un stand. Pour plus de renseignements, laisser un message à M. ANNEQUIN Jean- François, coordinateur, au 06 61 37 97 32. Nous espérons vous compter parmi nous...

Tennis : une saison réussie pour le Club

Une salle bien remplie a montré l'intérêt que portent les adhérents à la vie de leur club et la bonne vitalité de la vie associative. Cécile Georges pouvait se montrer satisfaite de cette première année de présidence, elle le faisait en remerciant tous ceux qui



ont contribué à la vie de l'association. Une année positive au point de vue du nombre de joueurs puisque le club compte près de 80 adhérents, dont 29 jeunes de moins de 20ans.

Incontestablement, c'est le travail sérieux au niveau de la formation qui a permis au club de progresser, tant en nombre d'adhérents qu'en qualité.

Trois équipes, deux masculines et une féminine ont pu s'inscrire dans les différents championnats et dès cette année, il sera proposé d'intégrer les ados, dans le challenge de l'Isère qui permet la



participation d'équipes composées d'un homme, une femme et un jeune.

A côté des résultats sportifs, les membres se sont investis, avec l'aide de la municipalité, pour rénover l'ancienne buvette du foot qui permet au club de disposer d'un début de club-house.

Fête des écoles de tennis

La saison des écoles de tennis du club de NIVOLAS VERMELLE s'est terminée par une grande fête samedi après midi, une fête consacrée aux enfants du club. Les plus petits du mini tennis se sont essayés

à des jeux d'adresse et ont eu leur récompense. Léana à la remise de sa 1ère médaille de tennis a pu manifester sa joie communicative. L'après midi a débuté par un tournoi où tous les joueurs et joueuses se sont



rencontrés par catégorie d'âge sous le regard attentif des parents venus en nombre.

1er groupe : victoire de HARMONY - 2^{ème} groupe : victoire de MATHIS

A noter la bonne performance de Katriane qui termine seconde de son groupe, deuxième fille au milieu de tous les garçons

Les enfants ont pu ensuite s'essayer à des jeux d'adresse avec la raquette. Pas de médailles, mais des confiseries récompensaient les réussites.

Les échanges acharnés sur le court des plus grands se sont



conclus par la victoire de MAXIME PITARD au point-avérage

Chacun s'est vu remettre en fin de journée son niveau de fin d'année de court accompagné d'une récompense.

La saison des adultes s'est terminée par une journée "tie break" interne au club, le 16 juin

Judo club de Nivolas Vermelle

Le judo club de Nivolas-Vermelle a terminé sa deuxième année le vendredi 28 juin au gymnase par un gala et la remise des ceintures. Le bilan de cette année est plus que positif. En effet, le nombre de licenciés a été doublé passant d'une quarantaine sur la saison 2011-2012 à environ quatre-vingts sur la saison 2012-2013. Cette saison a aussi vu le déroulement du premier interclub le 25 mai ainsi que l'ouverture d'un cours de taïso dès le mois d'avril.

Nous continuons donc sur notre lancée avec la reprise des cours dès le mardi 10 septembre 2013, immédiatement après le forum des associations de Nivolas, le 7 septembre, où vous pourrez vous inscrire. Par ailleurs, vous pouvez faire découvrir le judo à vos enfants dès l'âge de 4 ans, deux cours d'essai vous sont offerts avant toute nouvelle inscription.

Horaires

Enfants nés en 2008/2009 : mercredi de 16H30 à 17H30

Enfants nés en 2006/2007 : mercredi de 17H30 à 18H30

Enfants nés de 2000 à 2005 :

mardi et vendredi de 17H à 18h ou 18h à 19h

Taïso (adultes) : mercredi de 19H à 20H



Alep Plein Air



Ce fut un bel été, nous avons profité et apprécié les randos dans toutes nos belles régions, en passant par le Vercors, Le Faucigny, La Vanoise, Le Trièves, Les Bauges, Maurienne/Galibier, l'Oisans, Mathésine.

Un week-end exceptionnel à Val d'Isère avec une nuitée au joli refuge du Fond des Fours, nous avons franchi le col des Fours "3000m", traversé le vallon de la Jave encore très enneigé pour revenir par le col de l'Iseran et redescendre sur Val d'Isère. Le soleil, les fleurs, les marmottes étaient au rendez-vous. Nous voilà au porte de l'automne et nous avons encore de belles balades à découvrir.

nous vous attendons nombreux pour la

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE du SAMEDI 28 SEPTEMBRE
PARCOURS ENVIRON 10 KMS AVEC RAVITAILLEMENT



et si vous le désirez suivie d'un repas sur réservation
Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. : 06-89-30-05-77

Permanence salle foyer mardi 18h30-19h30



Assemblée Générale du Basket



Les joggeurs du dimanche matin

Ce rendez-vous dominical sans engagement est ouvert à tous. Au second coup de cloche de 10h, le départ est donné de la mairie pour environ une heure de jogging. Un parcours est proposé parmi les nombreux parcours autour de Nivolas Vermelle. Les habitués mais aussi les débutants peuvent prendre part à cette activité avec un parcours plus court et un accompagnateur. Pour toutes informations complémentaires, contacter Laurent Glad par email laurent.glad@aliceadsl.fr. Page face book <http://www.facebook.com/RJoggeursN>

Badminton

Reprise du BADNIV
LE LUNDI 9 SEPTEMBRE

de 18 heures à 21 heures
Au gymnase du Lycée ST MARC
à Nivolas-Vermelle.

ATTENTION ; Places disponibles limitées.

L'été a été chaud pour l'amicale des golfeurs !

Il était parfois difficile d'arpenter les parcours régionaux à cause de la chaleur, mais celle-ci n'a pas eu raison de la bonne volonté de quelques membres très actifs de notre amicale.

Trois matinées consacrées aux enfants du centre aéré pour leur donner l'ABC du golf. Une matinée pour l'organisation Palette.

Ensuite est arrivé le temps de fauchage de l'ambroisie. La partie arrière du practice en est infectée. Celle-ci est tondu par les employés communaux. Il restait à faire les abords.

Nous avons également soigné l'esthétique : un faux gazon a été placé sous les trois premières cibles. Ceci nous évite d'enlever les cercles à chaque tonte et rend l'entraînement plus attractif.



Dans les faits divers est à noter une nouvelle effraction. Des individus malveillants nous ont dérobé un roto-fil, des tentes, une table et d'autres ustensiles. Une plainte est déposée. Affaire

à suivre ! C'est maintenant la saison idéale pour scorer et donc descendre les index. Alors Tous à vos Club. Et sachez qu'il n'y a pas que le golf dans la vie ! Quoique...

Open de Nivelie 2013

L'Open de Nivelie 2013 vient de connaître sa nouvelle édition. Ce rendez-vous, désormais incontournable des "golfeurs régionaux qui ne se prennent pas au sérieux" a rassemblé 30 compétiteurs. Le terrain capricieux, préparé avec minutie, a réservé son habituel lot de rebonds inattendus. Toutefois la hiérarchie a été respectée : les "grosses pointures" ont été les mieux classées. Le vainqueur ayant réalisé un score digne des US Open à -5. Un excellent et très convivial repas a clôturé cette belle journée.



C'est au bout de la nuit que chacun est reparti pensant déjà à l'Open 2014. Mais avant cela, le 6 Juillet, l'Amicale a organisé

son concours d'approches, désormais ouvert à tous. Les golfeurs du Campanil de Corbelin ont eu à cœur de

prendre leur revanche, s'étant fait coiffer en Play-off par le doyen de Nivelas, lors de l'inauguration du pitch & putt du Campanil.

La rentrée à l'Aikido

L'Association NIVOLAS AIKIDO reprend ses cours à la salle des associations (foyer) le lundi 9 septembre à 19h30 pour les adultes, et le lundi 16 septembre à 18h30 pour les enfants. Les cours adultes sont assurés par Robert Montabone, 4^e Dan d'Aikido. L'Aikido est un art martial japonais de défense basé sur les techniques de combat du samouraï. La pratique est réalisée à mains nues la plupart du temps, ou avec armes en bois.

L'association propose également deux jeudis par mois à 18h30, un cours d'initiation aikido et échauffements énergétiques. Ces séances s'adressent aux personnes désirant une pratique moins sportive.

Le Président Gérald PIZZIGHINI.



Les caisses à savon ont dévalé de Quinsonnas

Le parcours très technique, mais néanmoins très bien sécurisé avait enchanté les participants de l'an dernier, aussi, pour la seconde édition, pas moins de 41 concurrents étaient inscrits au départ.

Des caisses de tous les modèles étaient en présence, aussi bien des petits karts redoutables que des véhicules entièrement montés à la maison, telle cette baignoire à quatre roues ou cette locomotive qui crachait le feu. Sur plus d'un kilomètre d'une descente affichant de nombreux virages, les concurrents allaient donc tenter, l'un après l'autre de battre le record du jeune Julien Bottu de Meyrié.

Avec un commentateur hors pair, en la personne de Charles Reverchon, la fête n'a pas connu de temps morts et les chasseurs de Sérézin comme les basketteurs de Nivolas pouvaient se féliciter d'un succès qui a largement dépassé celui de la première édition.



Du côté des Ecoles

Le Sou des écoles du Village

«J'vous ai apporté des bonbons les enfants...» Mais pas seulement, j'ai tout compris,

Je vais aller à l'Assemblée générale du Sou des écoles de Nivolas Vermelle le vendredi **20 septembre 2013** au Foyer municipal à 20h30,

Je vais découvrir des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations de qualité et récolter ainsi des fonds. Je vais contribuer même d'un simple geste pour les aider,

J'ai rêvé de la mise en œuvre de nouvelles manifestations,

Je me suis souvenu de la soirée **méga Loto** dans un gymnase plein à craquer, de l'**Arbre de Noël** et du sourire des enfants,

du **Carnaval avec Monsieur Hiver** tout pétaradant avec les majorettes de l'Isle d'Abeau et la batterie fanfare de Bourgoin Jallieu, de la **Kermesse** avec son manège, son baby foot humain, les structures gonflables et tous les jeux..., des 400 participants marcheurs et vététistes à la **Randonnée des saveurs**, du **Vide grenier** débuté dès les premières heures de l'aube, j'ai frissonné,

J'ai dit moi aussi, je veux participer lors de la prochaine Assemblée,

Quelle bonne idée de pouvoir accompagner les enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, intervenant musical,...) ou de leur financer

du matériel (vélo, tapis de gymnastique, un panier de basket et ses ballons adaptés,...),

Pour un voyage, la participation financière du Sou des Ecoles par élève représente environ 60% du coût du voyage.

Je recommence cette année, L'été est déjà parti, l'automne approche, les enfants sont rentrés à l'école, c'est la saison idéale pour déguster les champignons, les pommes, le raisin, les poires et les châtaignes.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très bonne rentrée et vous donne donc rendez-vous le vendredi 20 septembre 2013.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : Sou des écoles Nivolas Vermelle

A vos calendriers :

- **Vendredi 20 septembre 2013** : Assemblée générale au Foyer municipal à 20h30.
- **Samedi 23 novembre 2013** : Soirée Loto au Gymnase municipal.
- **Vendredi 06 décembre 2013** : Arbre de Noël à la Salle des fêtes.

L'école de Boussieu en fête

La température digne d'un mois de novembre n'avait pas empêché les parents de répondre nombreux à l'invitation du Sou des Ecoles et des personnels de l'école de Boussieu. Certes, on était sans doute moins à l'aise que d'habitude, mais les enfants, tout à leur envie de participer à tous les jeux offerts ne se sont même pas aperçus du froid. La pêche à la ligne comme les jeux de massacre se sont taillés

comme d'habitude leur succès de jeux traditionnels, mais à côté de cela on pouvait exercer son adresse au foot ou au basket, faire une course sur des drôles d'échasses et surtout faire une balade à poney. A remarquer, comme d'habitude une superbe exposition des travaux des enfants en arts plastiques qui montre que l'école de Boussieu occupe une position de leader dans ce domaine.





Plein succès de la Kermesse des écoles



Le soleil étant de la partie, c'est une vraie fête des enfants, en famille qu'a offert le Sou des Écoles ce samedi proche des grandes vacances.

La fête démarrait au gymnase par des productions de toutes les classes. Des évolutions où l'on sentait des enfants heureux et participatifs de s'être impliqués dans la création des chorégraphies et des mises en scènes.



Des spectacles d'un très haut niveau avec une mention particulière pour le cirque de la maternelle, la danse contemporaine des CE1 ou l'atelier de mimes des CE2, sans pouvoir citer l'ensemble de ce travail remarquable réalisé avec l'aide des enseignants, des atsem et des intervenants du Conservatoire et de la CAPI.



Après un repas champêtre au stade, l'après-midi réservait aux enfants les jeux habituels de kermesse avec en plus, des structures gonflables qui se taillèrent un bon succès d'animation, en particulier le baby-foot grandeur nature, ainsi qu'un manège enfantin qui ne désemplit pas. Un coup de chaud pour le Président Jean-Pierre Maille, qui affichait un large sourire à la vue du beau succès de cette fête des enfants.



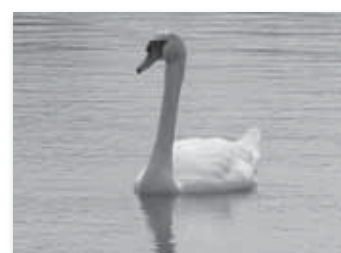
Espace Naturel Sensible de Montcarra ; les classes en sortie Découverte de l'environnement au mois de juin.



Les fleurs sont là, même sur l'étang avec le jaune des nénuphars. Au loin le cygne cache ses petits dans la roselière.

L'animatrice ESTHER nous rappelle les consignes pour préserver la nature. Elle explique si bien que les déchets naturels comme le crottin, servent de nourriture à beaucoup de petits animaux. C'est ce qu'on appelle le recyclage naturel qui maintient l'équilibre entre les espèces, y compris l'homme.

Pour se dérouiller la tête et les jambes, on part pour une chasse au trésor des couleurs et aussi un relais. Il faut choisir : vertébré ou invertébré. Dans la mare, on pêche quantité de petites bêtes. La plupart, sont des larves d'insectes comme la libellule, la perle, l'éphémère. Mais aussi des amphibiens comme le magnifique Triton Palmé. L'après midi, on s'est transformé en petits oiseaux dans un grand jeu de rôle. On a chanté pour retrouver son



partenaire, on a fabriqué un nid, pondu nos œufs sous la menace d'un couple d'éperviers prêt à nous prendre notre progéniture. On a bien couru, c'était super, on reviendra voir ESTHER.

Archives de la commune - 2^{ème} partie

F K : «Je suis archiviste communale depuis 1994, j'ai donc l'habitude de me trouver face à toute sorte de situation, des pires aux meilleures !

Sur le territoire de la CAPI j'ai un rôle d'archiviste complet : je viens et je classe ! Mais j'ai également un rôle de conseil auprès des maires et des agents : je les aide à organiser leurs futures archives, je les oriente lorsque des citoyens leurs font des demandes de recherches et je peux également aider pour tout ce qui concerne les conditions techniques de conservation des documents, notamment pour l'aménagement des locaux d'archives. J'ai également mené plusieurs chantiers de restauration de

documents abimés, contactant des restaurateurs professionnels pour faire établir des devis puis prendre en charge les travaux de restauration. C'est une chance de pouvoir toucher à tout et je trouve toujours un accueil très chaleureux, ce qui rend mes missions encore plus sympathiques.

A Nivolas-Vermelle, les archives les plus anciennes étaient déjà classées, suite à une visite de l'archiviste départementale en 1986. Ceci dit, puisque la commune a été créée en 1882, ces archives ne sont pas très anciennes et ne représentant pas un gros volume.

Actuellement, il y a 62 mètres linéaires (Ml) d'archives. Ce mode de calcul est très simple

: il s'agit de mesurer toutes les boîtes comme si elles faisaient une ligne !! Il reste un peu moins de 8 Ml de disponible. Cela ne permettait de recevoir les versements des agents seulement pour 2 ou 3 ans. (On calcule environ 1 mètre d'archives pour 1000 habitants chaque année). Cela représente donc environ 2,5 Ml chaque année.

Compte tenu de la prochaine saturation de ce local, il avait été décidé l'an dernier d'aménager une partie des caves pour la transformer en second local archives. Ces travaux ont eu lieu, et j'avais pu indiquer quelles précautions prendre, comme l'importance de prévoir des ouvertures extérieures



hautes et basses, de manière à favoriser une bonne ventilation de la salle.»

Il reste maintenant à équiper cette salle de rayonnages adaptés, pour pouvoir y ranger les archives des prochaines décennies : il est effectivement possible d'y mettre plus de 90 Ml, soit 35 à 40 ans d'archives futures !!!

Vente de Diots - Sou des Ecoles de Boussieu - Samedi 30 Novembre - Sur la place du marché

Rencontre d'athlétisme des écoles primaires

C'est une fin d'année en beauté qui attendait les élèves des trois écoles primaires de Sérézin, Culin et Nivolos qui s'étaient donné rendez-vous au stade des Mûriers pour une rencontre d'athlétisme.

Une rencontre qui permettait de mesurer les progrès accomplis par tous avec le concours des éducateurs sportifs de la Fraternelle. Deux parcours avaient été mis au point, l'un pour les plus petits et l'autre pour les CM.

Il s'agissait d'engranger des points en saut de haie, lancer de balle, triple saut, notamment, afin de mesurer les performances et la qualité des gestes faisant appel à une bonne coordination pour une efficacité maximum.

Les épreuves permirent à la matinée de passer si vite, que certains en oublièrent l'heure du pique-nique pris sous les arbres du stade.



La rentrée des classes



Les CP de Nivolos



La rentrée à l'école de Boussieu



Les enseignants du primaire